

# HORIZONS

LE DEVOIR, LE MARDI 22 JUIN 1999

C A H I E R  
B

Culture Page B 8  
Économie Page B 2  
Les sports Page B 6  
Télévision Page B 7



Jean Dion

## L'imbécile malheureux

Sur le quai du métro, il y avait un couple avec un bébé. Elle parlait au téléphone et c'avait l'air de n'être pas une gentille invitation à dîner. Lui grattait un gratteux avec la ferveur d'un chercheur d'or dont une pépite pourrait changer la vie. Couché dans sa poussette, l'adorable poupon disait arheu arheu, regardait partout et essayait de savoir si ses pieds avaient un goût particulier. Il saurait bien assez vite le véritable sens de l'expression «manger ses bas».

Toujours occupée à régler quelque question cruciale en maugréant dans le combiné, la dame montra le bébé du doigt à l'intention de son époux, façon muette de dire occupe-toi-z-en. Il leva les yeux de son billet, la regarda d'un air ahuri, façon muette de dire ben quoi, il vit sa vie de bébé, tout est correct, capote pas, le droit de bouffer ses ortieils doit bien être garanti par la Charte, non?

Quelques secondes plus tard, elle a raccroché, s'est approchée du bébé et lui a foutu une claque sur la cuisse. Le bébé n'a pas pleuré, j'ai pensé qu'à environ un an il devait déjà être habitué. Elle lui a parlé, j'étais trop loin pour entendre, mais ça devait ressembler à quelque chose comme ne t'avise surtout pas d'être heureux, mon petit.

Quelqu'un que je connais aurait sûrement dit qu'il est incroyable qu'on exige un permis pour conduire un char alors qu'on laisse les gens se reproduire comme bon leur semble. Évidemment, le problème est ailleurs: vous voyez ça, des fonctionnaires de la procréation? Qui peut être juge de la misère humaine? Cette femme, dont j'aurais juré après l'avoir observée pendant dix minutes qu'elle était perpétuellement en calvaire, peut-être qu'elle se trouve trop laide, ou trop grosse, ou trop pauvre, ou pas assez intelligente, peut-être qu'elle a une job débiliteuse dans une usine à broyer les humains ou pas de job du tout, peut-être qu'elle s'est rendu compte juste un peu trop tard que son époux était un sacré connard, peut-être que si son bébé n'a jamais demandé à naître, elle non plus n'a jamais demandé qu'il naisse. Peut-être qu'au contraire, elle l'avait eu pour projeter sa hargne; il n'est pas facile d'être en maudit seul.

Peut-être aussi qu'elle était en calvaire pour rien, que les choses sont parfois ainsi. Je ne suis pas allé lui demander. J'avais réellement peur qu'elle me flanque une taloche ou qu'elle appelle les flics pour grossière incendance. Il existe des questions grossièrement incertaines.

J'ai connu autrefois une fille qui était comme ça. Une montagne de ressentiment. Aucune des raisons d'être en colère qu'on qualifierait de bonnes ne s'appliquait à elle. La vie la traitait plutôt bien, personne ne lui avait fait de sale coup, elle n'était pas particulièrement révoltée contre l'injustice ni outrée par la bêtise humaine, elle n'avait pas la haine de la mort, elle n'éprouvait pas cette angoisse de vivre ni ce désespoir lucide devant l'absurdité. Elle était juste de mauvaise humeur, tout était grave et dramatique et important. Sa mauvaise humeur était source de vie, et sa vie source de mauvaise humeur. Elle ne desserrait pas les dents, même pour manger, sauf pour mordre.

Une fois, elle est tombée en amour, comme on tombe d'un nuage plein d'orage, avec un gars, et, assez étrangement, c'était réciproque (il en est parmi nous qui, bien que non génétiquement prédestinés à la gadoue, y pataugent plus souvent qu'à leur tour). Mais elle disait non non non, ça se peut pas, ça marchera pas, elle voyait bien que ça l'adoucissait, elle croyait qu'elle perdait le contrôle. Alors elle a tout fait pour que ça ne fonctionne pas, et le gars a fiché le camp.

On ne peut même pas dire qu'elle était malheureuse. De toute manière, prendre conscience de son malheur, une condition que l'on peut attribuer à des circonstances extérieures, l'aurait probablement rendue de bonne humeur. Inacceptable.

Vous ne trouverez pas ici d'éloge de l'imbécile heureux. Mais pourquoi n'entend-on jamais parler de l'imbécile malheureux? N'y a-t-il pas droit, lui aussi, au moins un peu?

Vous êtes nombreux, nombreuses surtout, à user du courrier électronique pour jaser du bonheur. Du plaisir, aussi, qui n'est pas la même chose — «Le bonheur n'est pas du côté du plaisir, mais de la voie qui "annonce que la vie a réussi", qu'il y a eu création: la mère devant l'enfant, l'artiste devant son œuvre... Il existe des souffrances dont résulte un plaisir plus élevé...» (Berthet). La plupart du temps, vous faites part du vôtre, ce qui est un peu étonnant, on aurait tendance à penser que ce sont les autres qui parlent le plus; parfois, vous vous dites schizoéphrènes, ou fous (folles surtout), ou désespéré-e-s: qu'à cela ne tienne, on va schizoéphréniser et désespérer ensemble.

Et souvent, très souvent, vous vous excusez d'entrée de jeu de passer pour tétéux. Arrêtez. On est toujours le tétéux de quelqu'un, comme on est toujours le con de quelqu'un, et tant pis pour lui.

Ce dérapage du mardi est une exception due au fait que Le Devoir ne paraît pas les 24 juin et 1<sup>er</sup> juillet. Retour mardi prochain, puis retour au jeudi à compter du 8 juillet. Formidable, n'est-ce pas?

jdion@ledevoir.com

## DIPTÈRES PIQUEURS

## Attaques ailées

Des zones d'ombre menacent de leurs dards gourmands tant d'innocentes joies bucoliques

Le mal répand la terreur et empoisonne de bien belles vacances dans nos vastes espaces où l'engance pullule. Certains essaient de combattre mais la partie est toujours à recommencer, car l'ennemi à dard se reproduit et prolifère toujours en quête de sang. Enduisez-vous, qu'ils disaient...

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

L'été vous ouvre ses bras, le lac vous tend la fraîcheur de son onde. Que viennent la *dolce vita* des baignades, les longues balades en forêt, le canotage et les félicités du grand air. Stop! Ce tableau idyllique possède ses zones d'ombre. J'ai nommé les ennemis innombrables qui vous menacent de leurs dards gourmands et s'apprennent à ternir goulument tant d'innocentes joies bucoliques. Les maringouins, mouches noires, brûlots et autres sympathiques bestioles déterminées à vous faire la peau comme des Dracula en essaim sont la rançon du bonheur. Plus profonde sera votre incursion dans la nature sauvage, plus voraces et multiples se montreront ces acharnés adversaires.

Il existe environ quatre-vingts espèces de maringouins ou moustiques au Canada, une cinquantaine au Québec et 5000 dans le monde. Ajoutez à l'échelle nationale cent espèces de mouches noires — 80 au Québec — (mais seul un petit nombre d'entre elles se nourrit de sang humain), cinquante espèces de brûlots et 135 de mouches à chevreuil. Seule la femelle armée d'une sorte de seringue hypodermique pique, ayant besoin de sang comme supplément vitaminiqne pour le développement de ses œufs. Ceux-ci seront déposés à proximité des eaux stagnantes ou sur l'eau. Après quatre stades larvaires, émergera la nymphe puis l'adulte menaçant, objet de votre émoi.

## Hommes et ours: même combat

Plusieurs espèces ne s'attaquent qu'aux oiseaux et aux petits mammifères tels les mulots et les écureuils. D'autres visent aussi les grosses bêtes. Hommes et ours, même combat! Dieu merci, sous nos climats, ces insectes ne sont pas, à l'instar de leurs confrères africains, porteurs de maladies et d'épidémies.

Ce qui n'empêche pas certaines personnes d'être allergiques. «La réaction est causée par une protéine qu'injecte le moustique avec sa salive pour éviter la coagulation du sang», explique le microbiologiste Guy Charpentier. Un système immunitaire plus faible réagira mal.»

Guy Charpentier faisait partie du Groupe de recherche sur les insectes piqueurs fondé en 1972 à l'Université du Québec à Trois-Rivières, lequel vient de se dissoudre en mai. Le Groupe s'était donné pour mission de mieux connaître ces insectes et de chercher des moyens de développer des produits susceptibles de contrôler la population tout en étudiant leur impact sur l'environnement.

Et n'allez pas penser, comme le veut la croyance populaire, que l'insecte agonise après sa vampirique activité. Au contraire, la femelle doit digérer son repas sanguin pour mieux pouvoir pondre quelques jours plus tard. D'ailleurs, celle-ci est susceptible de pondre trois fois au cours de sa vie estivale.

«Ce qui les attire: le mouvement, précise le microbiologiste, ensuite les couleurs foncées, noir, brun, bleu, tout ce qui se rapproche du pelage d'un animal en fait, sans oublier la respiration, le CO<sub>2</sub> qu'exhale un corps en mouvement.» Comment cesser de respirer? Rien à faire. On est cuits. D'autant plus que ces insectes sont sensibles aux infrarouges et «voient» la chaleur des corps.

«Certaines personnes sont plus piquées que d'autres. De récentes découvertes montrent qu'une substance comme l'acide lactique, présente notamment dans la sueur, apparaît fort alléchante pour ces insectes.»

Si vous voulez les appâter encore davantage, mettez-vous du parfum. Outre le menu de sang frais, ces bêtes se nourrissent du suc des fleurs et sont attirées par le nectar. Tout parfum bien fleuri les séduit par sa douce odeur. Un coup revenu de sa méprise — tiens, pas de corolle mais du bon sang chaud! —, la femelle affûte son dard et plonge en vous.

Une peau bien opaque ne sera jamais un obstacle pour l'ennemi piqueur. «En Afrique, on a vu des mouches à chevreuil atteindre les crocodiles entre les plaques de leur dos», précise Guy Charpentier. Plus coriace que ça comme épiderme...

Ces calamités à six pattes ont-elles une utilité? Elles contribuent, pour une part minime, au menu de grenouilles, d'insectes, d'oiseaux (qui leur préfèrent quand même des insectes plus dodus), jouent un certain rôle dans le recyclage de la matière organique, mais rien d'essentiel côté rôle. La planète ne se porterait pas plus mal sans eux.

## Combattre l'ennemi

Roger Savignac, biologiste de formation, est vice-président et directeur scientifique chez GDG Environnement, une entreprise de Trois-Rivières spécialisée depuis 1980 dans le contrôle des moustiques et des mouches noires. Les clients de la boîte: les municipalités, ou même certains quartiers, dont les citoyens en ont ras le bol de se faire empoisonner leur bel été. GDG s'active auprès d'une vingtaine de clients majeurs qui peuvent venir aussi bien de la Côte Nord que des Laurentides ou même de certains coins de Laval. «Évidemment, combattre l'invasion des moustiques est une question de qualité de vie davantage que de santé publique», précise Roger Savignac. Les municipalités doivent faire des consultations auprès de leurs citoyens pour voir s'ils sont prêts à payer de leurs taxes la campagne en question.

Le coût de l'opération varie selon le territoire à recouvrir, mais GDG peut assurer, pour une période déterminée pouvant couvrir quelques mois, que le fléau sera enrayé à 80 %, ou même 95 %. «On travaille dans un milieu ouvert et les 100 % sont impossibles à atteindre.»

Le produit utilisé par la compagnie est organique, un extrait d'une bactérie qui s'attaque aux moustiques, très dilué (le liquide contient moins de 1 % d'ingrédient actif). Avec une équipe au sol, pulvérisateur au dos près des zones résidentielles, et parfois l'aide d'avions ou d'hélicoptères pour les vastes territoires inhabités, ils s'attaquent essentiellement aux larves dans

les zones marécageuses, les tourbières, les plans d'eau stagnante.

«La quantité des arrosages varie avec le climat. Durant les périodes de sécheresse, les interventions seront plus restreintes car le taux de mortalité s'accroît chez les insectes, mais un été pluvieux et humide entraîne une prolifération des moustiques et des traitements multipliés. Cela dit, les moustiques se régénèrent tellement vite que deux mois après notre intervention, tout est revenu à la normale et ils pullulent comme avant.»

Travail de titan donc, toujours à recommencer. Nos vastes espaces, si prisés des Européens, ne sont pas près de connaître la disparition de ces bestioles. La chaîne alimentaire n'a rien à craindre. Présents, ils sont. Présents, ils demeureront. Que faire alors? S'enduire de répulsifs. Certains sont chimiques, comme le diéthyltoluamide. Efficaces, oui, mais susceptibles d'abîmer la peau en plus de dissoudre certains plastiques (montures de lunettes, bracelets de montre, etc.). Rien n'est parfait. D'autres, comme les extraits de citronnelle, ont l'avantage d'être organiques et sans danger, tout en assurant une protection moins longue que les dérivés chimiques. «Mais ne misez surtout pas sur les appareils à ultrasons (la femelle est sourde)», précise Guy Charpentier. Et oubliez les électrocuteurs avec lampe à ultraviolets qui n'attirent en rien les femelles en quête de sang. Ce sont des attrape-nigauds d'une totale inefficacité.»

A bon entendeur...

## Depuis toujours

Ils ont 100 millions d'années. Avant l'aube de l'humanité, depuis que le sang coule dans les veines animales en fait, l'ennemi bourdonnant se jette sur sa proie. «Les Amérindiens souffraient du fléau», précise Guy Charpentier. S'ils se mettaient beaucoup de peinture au visage, c'était non seulement pour effrayer l'ennemi, mais aussi pour se protéger contre les piqures. Ils se badigeonnaient d'huile de poisson, pratiquaient la fumigation, toujours dans le but d'éloigner les moustiques.»

En 1636, Pierre Boucher décrivait les quatre calamités de la Nouvelle-France: l'hiver, les Iroquois, les serpents à sonnette et les moustiques.

«Je confesse que si je soupçonnais Dieu de vouloir employer les moustiques comme l'unique instrument de son châtement pour les impies, je devrais craindre l'idée du châtement éternel tout autant que je le crains actuellement», renchérisait au début du XIX<sup>e</sup> siècle le colon Talbot, visiblement ébranlé par les attaques de cette agressive engance.

D'autres ont connu longtemps la grâce. Certaines îles, en Polynésie par exemple, vivaient sans moustiques en leur sol d'éden jusqu'à ce que l'homme blanc n'amène avec lui sur ses grands vaisseaux l'envahisseur vampirique. L'île de Pâques, Tahiti et autres oasis mythiques furent donc longtemps épargnées. Désormais, elles partagent le sort commun et se font piquer comme tout le monde.

Les vrais paradis sont, dit-on, ceux qu'on a perdus.

N'allez pas penser, comme le veut la croyance populaire, que l'insecte agonise après sa vampirique activité. Au contraire, la femelle doit digérer son repas sanguin pour mieux pouvoir pondre quelques jours plus tard. D'ailleurs, celle-ci est susceptible de pondre trois fois au cours de sa vie estivale.

Cahier spécial

publié le samedi 28 août 1999

8<sup>e</sup> sommet de la  
**francophonie**

Date de tombée: le vendredi 13 août 1999 LE DEVOIR

LE DEVOIR

## ÉCONOMIE

Air Canada et ses agents de bord

## La reprise des négociations n'aura duré qu'un week-end

Une nouvelle proposition patronale suivie d'une contre-offre a forcé l'employeur à se retirer de la table

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

La reprise des négociations entre Air Canada et l'exécutif représentant quelque 5000 agents de bord n'aura duré que le temps d'une fin de semaine. Une nouvelle proposition patronale suivie d'une contre-offre aura forcé l'employeur à se retirer de la table.

«Air Canada continue à ne pas négocier avec nous. Il s'adresse directement à nos membres en nous court-circuitant. Nous avons, d'ailleurs, déposé une plainte en ce sens, pour pratique déloyale, et allons en déposer une autre», a dénoncé Richard Nolan, porte-parole du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

La présidente de la composante Transport aérien du SCFP, Pamela Sachs, a précisé que «dimanche, le syndicat a présenté une offre de règlement à l'employeur, qui refuse d'y répondre en disant que la question des pensions devait d'abord être retirée de la table. L'employeur est ou remarquablement arrogant, ou incroyablement incomplet.»

Mme Sachs a rappelé que le syndicat disposait d'un mandat de grève voté à 94 % et qu'elle s'attendait à ce qu'il soit accordé aux agents de bord un droit de grève légal le ou autour du 7 juillet. Elle a invité la compagnie à ne pas répéter l'erreur commise avec les pilotes.

Entre-temps, la dernière offre patronale sera présentée aux membres, dans le cadre d'une tournée nationale. «Nous avons décidé que nos membres seraient tenus au courant du déroulement des négociations. Mais au même titre que nous nous attendions à un fort vote de grève, je peux vous dire que les dernières offres seront rejetées», a renchéri Richard Nolan.

## Pas réaliste

À Air Canada la porte-parole, Nicole Couture-Simard, a souligné que la contre-offre n'était tout simplement pas réaliste. «Nous avons amélioré notre offre initiale. Nous avons ramené de quatre à trois ans la période couverte par la nouvelle convention collective, comme ils le voulaient. Nous avons ajouté une quatrième amélioration au régime de pension. Nous avons retiré 11 des 19 concessions que nous demandions au départ. Il n'était donc pas ré-

aliste, pour nous, de rester à la table. Cela étant, nous espérons pouvoir y revenir.»

L'enjeu des négociations entre le transporteur et ses agents de bord n'est pas le salaire. Air Canada offre des augmentations de 4, 3 et 2 % pour chacune des trois premières années, soit des paramètres similaires à ce qui a été offert aux pilotes et aux TCA. Les agents de bord recherchent plutôt une bonification de leur régime de retraite, et une amélioration de leurs conditions de travail. Pour Richard Nolan l'employeur, en retirant 11 de ses 19 concessions, «n'a pas répondu aux principales préoccupations des membres. Les concessions restantes touchent directement nos conditions de travail et la santé et sécurité. Les concessions demeurant sur la table signifient des mises à pied, par plusieurs centaines, pour nos membres.»

**Le salaire d'un agent de bord se situe, entre 21 700 \$ et 40 000 \$, des chiffres qui tiennent compte d'un horaire mensuel de 75 heures et les primes**

tation mensuelle, de 75 à 78 heures de vol, autant d'éléments qui viennent ajouter à la rémunération et aux prestations du régime de retraite, a fait valoir Air Canada.

Sur ce dernier point, l'employeur offre à ses agents de bord un régime comparable à ses autres employés et renfermant des balises que ne contiennent à peine 9 % des 600 régimes offerts au Canada et étudiés par une firme conseil indépendante. Ses dernières modifications proposées permettent également aux agents de bord admissibles à une retraite de recevoir, sous forme de montant forfaitaire versé à son départ, une allocation de retraite équivalente aux augmentations salariales prévues sur la durée du contrat de travail, si ce départ survient avant la fin de la période couverte par la convention collective.

Coût de la transaction, 3,6 milliards

## Weyerhaeuser acquiert MacBlo

PRESSE CANADIENNE

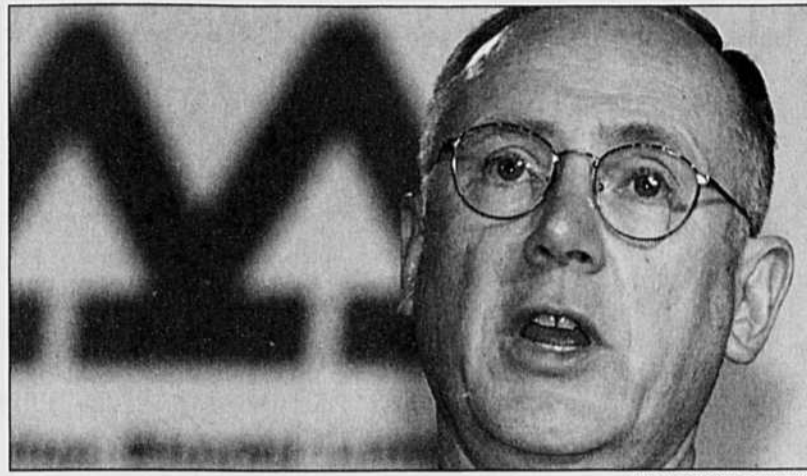
Vancouver — La société américaine Weyerhaeuser, de Federal Way, dans l'État de Washington, a fait l'acquisition d'une concurrente, la forestière canadienne MacMillan Bloedel.

En préparation depuis deux mois, la transaction de 3,6 milliards a été annoncée hier et doit être réalisée entièrement par échange d'actions. Weyerhaeuser est le plus gros producteur au monde de bois d'œuvre et de pulpes.

La transaction a fait grimper l'action MacMillan Bloedel, lundi, de 5,15 \$ à 26,10 \$, son niveau le plus élevé en un an. A New York, le titre de Weyerhaeuser a perdu 2,63 \$ US à 67,13 \$ US.

Selon Steven Rogel, président de Weyerhaeuser, «notre compagnie estime qu'il est judicieux d'investir au Canada et en Colombie-Britannique. Nous allons renforcer la position de la Colombie-Britannique dans notre industrie. Nous obtenons des installations modernes et bien tenues, tant au Canada qu'aux États-Unis, qui complètent bien les nôtres. De plus, nous acquérons des territoires de coupe parmi les meilleurs au Canada et d'autres au sud des États-Unis.»

Tom Stephens, président de MacMillan Bloedel, a confié qu'il avait certes des «sentiments partagés» quant à cette fusion-acquisition, mais que le fait d'apporter de la valeur ajoutée aux actionnaires lui réchauffe le cœur. Se-



MIKE BLAKE REUTERS

Le président et chef de direction de Weyerhaeuser, Steven Rogel, annonçant l'acquisition de MacMillan Bloedel, hier.

lon M. Stephens, qui quittera son poste, la transaction créera la plus importante compagnie forestière au monde. Elle portera le nom de Weyerhaeuser, ce qui n'exclut pas qu'une des divisions garde celui de MacMillan Bloedel.

Les deux patrons ne pouvaient encore dire s'il y aura des abolitions de poste. Cependant il est déjà prévu de fusionner les bureaux que les deux compagnies tiennent à Vancouver.

Avec la concurrence qui lamine les marges bénéficiaires, ces deux papeteries ne sont pas les premières grosses forestières à se vendre ou à

fusionner. Ainsi en 1997, Abitibi-Consolidated, de Montréal, est née du mariage du géant du papier journal Abitibi-Price et de Stone-Consolidated, de Chicago. Le groupe Noranda a séparé sa division des forêts pour en faire la société autonome Nexfor, cotée en bourse.

Avant la transaction annoncée hier, MacMillan Bloedel avait scindé ses activités dans le papier, sous le nom Pacifica Papers, et avait vendu d'autres divisions non essentielles pour se concentrer dans les matériaux de construction.

Quote-part des surplus utilisés

## Les retraités d'Hydro-Québec exigent 160 millions

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Accusant Hydro-Québec de violer ses obligations, fiduciaires et contractuelles, à leur endroit, les participants retraités ont chiffré à au moins 160,7 millions leur quote-part aux surplus utilisés aux profits de la société d'État et des participants actifs au régime. Le montant de la réclamation est appelé à croître, Hydro s'en remettant à de nouveaux congés de cotisation dans ses négociations en cours.

Dans l'argumentaire de 41 pages déposé vendredi devant la Cour supérieure, le procureur pilotant le recours collectif intenté par l'Association provinciale des retraités d'Hydro-Québec contre la société d'État, Marcel Rivest, a cité les conclusions d'un rapport d'expert signé par Jacques Faille, professeur titulaire d'actuariat et vice-recteur de l'Université Laval, pour chiffrer à près de 35 % la quote-part des retraités. En d'autres termes, «plus du tiers de la caisse est réservée pour payer les rentes des retraités». Ce faisant, l'Association réclame que le montant de 160,7 millions, «représentant la part équitable du surplus que les participants retraités ont le droit de recevoir au 31 décembre 1998, soit effectivement attribuée aux participants retraités sous forme d'amélioration de bénéfices».

L'Association a entrepris cette démarche, et s'est fait reconnaître par la Cour comme représentant des 8000 retraités d'Hydro, après l'apparition des premiers surplus dans la caisse, en 1993. Le ton a monté après qu'Hydro eut mis à contribution l'excédent du régime, sous la forme d'une diminution du taux de cotisation, pour obtenir, en 1996, des concessions salariales de la part de ses employés. Le taux de cotisation passait, alors, de 10,48 % à 5,82 % de la masse salariale, et ce, pour le bénéfice de l'employeur et des participants actifs. Aux retraités, qui réclamaient leur paternité sur leur quote-part des surplus ainsi utilisés, la

société d'État leur a proposé un règlement de 25 millions. Or, les retraités chiffreraient la part des surplus qui leur revenait alors à quelque 47 millions.

## Y puiser encore

Depuis, les surplus ont continué de s'accumuler pour atteindre, selon les évaluations actuarielles, 903 millions au 31 décembre 1998, contre 1,15 milliard un an plus tôt. Et Hydro propose toujours d'y puiser, sous la forme cette fois d'un congé de cotisation pendant cinq ans, dans les négociations qu'elle mène présentement avec les membres du SCFP-FIQ. Une entente conclue en mai dernier avec les ingénieurs renferme, d'ailleurs, un congé de contribution total jusqu'en 2003. Or, sans ces congés supplémentaires, les experts retenus par l'Association chiffrant que les re-cours passés au surplus se traduiraient par un bénéfice de 521 millions pour Hydro et de 440 millions pour les participants actifs, pour la période 1993 à 2000.

«Les participants retraités ne s'opposent pas à ce que l'employeur et les participants actifs s'entendent sur l'utilisation du surplus pendant l'existence du régime à leur bénéfice respectif. Pourvu qu'Hydro-Québec respecte à cette occasion les obligations et devoirs contractuels et fiduciaires dont elle est redevable envers les participants retraités et qu'elle utilise aussi une part équitable du surplus au bénéfice des participants retraités», poursuit l'argumentaire de l'Association.

L'avocat en chef d'Hydro a déjà fait valoir qu'«Hydro garantit aux retraités le respect de leurs droits aux prestations telles que déterminées [...] Hydro remplit à l'égard de la caisse de retraite et au bénéfice des participants actifs et non actifs tous les devoirs que lui impose sa charge fiduciaire.»

Mais pour l'Association, qui compte 4000 membres, «Hydro oublie les retraités, qui sont ainsi privés de toute participation dans l'utilisation du surplus alors que, pourtant, les sommes d'argent conservées pour eux dans la caisse du régime ont contribué partiellement à la création du surplus».

Ajout éventuel d'une marge couvrant les frais d'exploitation des détaillants

## Les automobilistes de la région de Québec auraient payé neuf millions de plus

FRANÇOIS NORMAND  
LE DEVOIR

Les automobilistes de la région de Québec auraient payé neuf millions de dollars de plus pour faire le plein, du 1<sup>er</sup> juin 1998 au 31 mai 1999, si une marge couvrant des frais d'exploitation garantis pour la vente de l'essence au détail avait été ajoutée au prix plancher actuellement en vigueur.

C'est ce qu'affirme René Miglierina, vice-président de l'Institut canadien des produits pétroliers (ICPP-distribution Québec), l'association des grandes pétrolières, dans une lettre qu'il fera parvenir aujourd'hui aux 125 députés de l'Assemblée nationale.

Pour arriver à ce chiffre de 9 166 500 \$, M. Miglierina s'est appuyé sur l'écart qui a prévalu pour chacune des semaines (du 1<sup>er</sup> juin 1998 au 31 mai 1999) entre le prix plancher en vigueur et le prix moyen à la pompe, selon les rapports hebdomadaires de la Régie de l'énergie.

Selon lui, à chaque fois que cet écart a été inférieur aux 6,2 ¢ le litre «exigés» par l'Association québécoise des indépendants du pétrole (pour la

zone 2 de l'AQUIP correspondant au «Québec intermédiaire»), les automobilistes de la région administrative de Québec (la région 03) auraient payé plus qu'à l'habitude pour faire le plein.

«Comme il s'est vendu approximativement 700 millions de litres d'essence dans les stations-services de la région administrative de Québec, ceci donne une moyenne de 13,5 millions de litres par semaine, écrit le vice-président de l'ICPP. Comme vous pouvez le constater au tableau en annexe, il en aurait coûté 9 166 500 \$ de plus aux automobilistes de la capitale nationale durant la période du 1<sup>er</sup> juin au 31 mai 1999 si la Régie s'étaient rendue aux exigences de l'AQUIP.»

## 100 millions au Québec

M. Miglierina va plus loin. Sans avoir fait de calculs à partir des rapports hebdomadaires de la Régie, ce dernier avance néanmoins du bout des lèvres que pour l'ensemble du Québec, c'est 100 millions supplémentaires qu'auraient dû déboursier les automobilistes, du 1<sup>er</sup> juin 1998 au 31 mai 1999, si une marge couvrant des frais d'exploitation garantis

avait été ajoutée au prix plancher. «La région administrative de Québec représente presque exactement 10 % du volume d'essence vendu au Québec, souligne-t-il. De là à dire que les exigences de l'AQUIP aurait coûté près de 100 millions de dollars par années aux automobilistes, il n'y a qu'un pas à franchir...»

Au demeurant, la grande question est de savoir combien il en aurait coûté en moyenne par automobiliste pour faire le plein. Revenons à la région de Québec. En 1998, la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) a recensé 239 175 automobilistes (sans compter les camions, les autobus scolaires, les motocyclettes, etc.) dans la région 03.

Si l'on divise 9 166 500 \$ par le nombre d'automobilistes, on obtient donc une moyenne de 38,33 \$ par automobiliste, du 1<sup>er</sup> juin 1998 au 31 mai 1999, si une marge couvrant des frais d'exploitation avait été ajoutée au prix plancher. Si un automobiliste fait le plein une fois par semaine, par exemple, il lui en aurait donc coûté 0,74 \$ de plus à chaque fois qu'il se serait rendu dans une station-service.

EN BREF

## Entente chez Héroux

(Le Devoir) — Une entente de principe a été conclue en fin de semaine entre Héroux et l'exécutif syndical représentant les 338 employés syndiqués de la division Train d'atterrissage, à Longueuil. Cette entente de principe, dont les détails n'ont pas été dévoilés, sera soumise au vote, pour ratification, demain. Le conflit de travail avait été déclenché le 28 mai dernier.

## LGS connaît ses meilleurs résultats

(Le Devoir) — Le Groupe LGS a dégagé, en 1998, ses meilleurs résultats depuis sa création, il y a 20 ans. Au cours du quatrième trimestre clos le 31 mars 1999, ses revenus ont atteint 70 millions, en hausse de 60 % comparativement aux revenus de 43,8 millions du trimestre correspondant de 1997-1998. Le bénéfice net se chiffre à 2,1 millions, ou 17 ¢ par action, contre 1,3 million (13 ¢ l'action) un an plus tôt. Pour l'ensemble de l'exercice, le chiffre d'affaires a atteint le record de 230,1 millions, en hausse de 71 % sur celui de 134,6 millions de l'exercice 1997-1998. Le bénéfice net est passé de 3,5 à 8,5 millions, ou de 36 ¢ à 72 ¢ par action.

## Assurances: une première étrangère au Vietnam

(Le Devoir) — La Financière Manuvie et Chinfon Global Corp. ont annoncé hier que le gouvernement vietnamien a approuvé la licence de Chinfon-Manulife Insurance Company (CMIC), qui devient ainsi la première compagnie d'assurance-vie entièrement étrangère autorisée à exercer ses activités dans la République socialiste du Viêt-nam. CMIC est une coentreprise formée de la Financière Manuvie et de Chinfon Global Corp., de Taïwan. Manuvie détient 60 % des actions de CMIC, et Chinfon 40 %.

## VRD Canada investit 21 millions

(Le Devoir) — VRD Canada investit 21 millions à ses installations de Bécancour, ce qui devrait se traduire par la création de 40 emplois. Pour ce faire, l'entreprise bénéficiera d'une contribution financière du gouvernement du Québec de 1,45 million, soit 1,02 million d'Investissement-Québec et 430 000 \$ d'Emploi-Québec. Le projet est échelonné sur une période de trois ans. Il vise à équiper l'usine de machineries et d'équipements nécessaires pour fabriquer les réfractaires (briques) moulés à des prix compétitifs et de qualité supérieure. La capacité de production de l'usine passera de 40 000 à 70 000 tonnes.

## MID Multimédia obtient un contrat de British Telecom

(Le Devoir) — MID Multimédia a obtenu de British Telecom un contrat de 12 mois pour la licence de deux logiciels de formation interactive sur l'utilisation d'Internet. Ces deux logiciels feront partie de la trousse d'accès Internet que distribuera l'entreprise de télécommunications d'Angleterre. Le contrat porte sur des quantités variant entre 50 000 et 75 000 copies-licences. Fondée en 1993 MID Multimédia, de Sainte-Foy, n'en est pas à sa première entente de genre. Au cours de cinq dernières années, elle a conclu des ententes similaires avec des entreprises telles que Retevison, d'Espagne, Lyonnaise Câble, en France, ainsi que Vidéotron.

## Transcontinental achète un magazine

(Reuters) — Le Groupe Transcontinental G.T.C. a annoncé hier qu'il ajoutait Investment Executive, un magazine spécialisé dans les finances personnelles et l'investissement, à son groupe de publications spécialisées, dominé par l'hebdomadaire Les Affaires. L'imprimeur et éditeur n'a pas dévoilé combien il avait payé pour le magazine torontois publié 16 fois par année à 45 000 exemplaires. Transcontinental a aussi acheté IE Money, un magazine sur les finances personnelles publié tous les deux mois, ainsi que le site Web d'Investment Executive. En tout, quelque 25 employés viennent de changer de patron. Le secteur des publications de Transcontinental, qui comprend des publications d'affaires, des magazines sportifs et des publications tournées vers les aînés, a produit un bénéfice d'exploitation de 8,5 millions sur un chiffre d'affaires de 60 millions au cours de l'année fiscale terminée le 31 octobre dernier.

Chiffre d'affaires de 1,6 milliard en 1998-1999

## Les ventes de la SAQ n'ont jamais été aussi importantes

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

La Société des alcools du Québec (SAQ) a enregistré un chiffre d'affaires record en 1998-1999, de 1,6 milliard, soit 11,1 % de plus qu'au cours de l'exercice précédent.

Le bénéfice net dégagé s'est établi à 408 millions, une hausse de 7,9 % par rapport à l'an dernier.

Ce total sans précédent a généré des recettes fiscales de 833,2 millions aux gouvernements du Québec et du Canada, une augmentation de l'ordre de 80,2 millions.

Ces recettes incluent le dividende d'une valeur de 407 millions qui a été remis à l'unique actionnaire, le vice-premier ministre et ministre d'État de l'économie et des finances. Il est de 33 millions plus élevé que celui de l'exercice antérieur.

Les ventes nettes en succursales ont atteint un sommet de 992,7 millions soit 11,1 de plus que l'an dernier. Dans le réseau des grossistes-épiciers, des ventes nettes de 194,4 millions ont été réalisées, ce qui représente une augmentation de 5,5 %. Du côté des brasseurs et des distributeurs de bière, la hausse des ventes s'est établie à 18 %.

Bien que la croissance des ventes nettes ait été observée dans les trois

réseaux de distribution, celui des succursales et des centres spécialisés accapare plus de 82 % de l'augmentation.

Par catégorie de produits, une croissance s'est manifestée dans la catégorie des spiritueux avec une hausse de 2,6 % des ventes (en dollars) alors qu'elles stagnaient depuis cinq ans.

## Le vin

La hausse la plus impressionnante a été observée dans la catégorie des ventes nettes de vin de 786,3 millions, soit 14,4 % de plus que l'an dernier.

D'ailleurs cette catégorie est à l'origine de 83 % de la croissance totale des ventes nettes. Depuis les cinq dernières années, la catégorie des vins a affiché une croissance de 40 %.

Pour la SAQ, la dernière année financière a été marquée par la signature d'un partenariat avec une entreprise du secteur privé, une première dans l'histoire de la SAQ.

La société d'État est devenue coactionnaire de la nouvelle société en commandite avec le Fonds de solidarité, la Société de Vin internationale ltée et Les Vins André ltée pour l'usine d'emouteillage de la SAQ.

La SAQ a également investi en publicité en collaboration avec le réseau des grossistes-épiciers.

ÉCONOMIE

LES DEVICES

Table of exchange rates for various countries including Africa, Europe, Asia, and Oceania.

Partenaire «stratégique»

Air France présentera aujourd'hui son allié américain

Paris (AFP) — Le PDG d'Air France Jean-Cyril Spinetta devrait annoncer aujourd'hui le choix d'un partenaire «stratégique» américain, très probablement Delta Airlines.

La direction d'Air France a tenté hier de conserver un certain mystère autour de l'annonce que doit faire son PDG lors d'une conférence de presse prévue le lendemain.

De même, le choix de Delta Airlines plutôt que de Continental Airlines, autre partenaire envisageable, semblait acquis hier.

Troisième transporteur américain derrière United Airlines et American Airlines, Delta Airlines, basée à Atlanta (Géorgie), a enregistré en 1998 un bénéfice net de 1,08 milliard de dollars pour un chiffre d'affaires de 14,4 milliards.

Le projet d'Air France, actuellement liée par de simples accords commerciaux avec Delta et avec Continental, est de faire de ce partenariat le noyau d'une future alliance mondiale.

le englobant d'autres compagnies. Cette «alliance globale», qui offrira à terme les services de ses membres sous une marque unique, devrait être constituée sur le modèle de Star Alliance (regroupant sept compagnies aériennes autour du tandem United Airlines et Lufthansa) et de Oneworld (en constitution autour d'American Airlines et British Airways).

Vital

Pour Air France, il était vital de ne pas rester à l'écart de ces regroupements qui pourraient déboucher un jour sur la constitution de grands transporteurs de taille et de réseaux véritablement mondiaux.

La compagnie française, partiellement privatisée en début d'année, a pu constater l'an dernier l'intérêt de ses alliances américaines qui ont entraîné une hausse de 11,6 % de son chiffre d'affaires sur l'Atlantique nord.

Un partenariat stratégique avec Delta devrait impliquer une rupture avec Continental qui pourrait rejoindre une quatrième alliance baptisée Wings avec l'américain Northwest, le néerlandais KLM et l'italien Alitalia.

Elucluant toute possibilité de rapprochement avec Swissair et Air France, le PDG de la compagnie helvétique Philippe Bugnissier avait indiqué en mars qu'il chercherait un autre partenaire américain si Air France et Delta s'alliaient.

L'économie canadienne pourrait ralentir

Les ventes au détail sont en baisse

À l'exception des magasins de marchandises diverses, tous les secteurs ont été touchés

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'économie canadienne pourrait bien connaître un ralentissement, après un premier trimestre démarré en lion.

L'agence fédérale révélait hier que les ventes au détail ont connu une baisse de 0,4 % en avril dernier, pour s'établir à 21,2 milliards.

Malgré la baisse d'avril, les détaillants font toujours état d'une augmentation des ventes depuis l'automne 1998. En avril, les ventes étaient en hausse de 3,4 % par rapport à octobre 1998.

après une période de croissance de plus de deux ans.

En avril, les ventes ont progressé de 2,7 % par rapport à avril 1998. Par comparaison, les hausses d'une année à l'autre au cours de chacun des trois premiers mois de 1999 ont toutes été supérieures à 4 %.

L'accroissement plus faible observé en avril par rapport à l'année dernière est attribuable en partie à la forte performance qui avait été enregistrée en avril 1998.

Les détaillants du Québec ont vu leurs ventes baisser en avril (moins 0,6 %) dans la plupart des secteurs, comme ce fut le cas en Alberta (moins 1,2 %) et au Manitoba (moins 0,8 %) et en Ontario (moins 0,2 %).

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

Table with columns: Volume (000), Ferme, Var. (\$), Var. (%). Lists market indices for Montreal, Toronto, and Vancouver.

Table of stock market indices for Montreal, Toronto, and Vancouver, including indices for various sectors like Industriels, Services publics, etc.

Table of stock market indices for Montreal, Toronto, and Vancouver, including indices for various sectors like Industriels, Services publics, etc.

Table of stock market indices for Montreal, Toronto, and Vancouver, including indices for various sectors like Industriels, Services publics, etc.

Table of stock market indices for Montreal, Toronto, and Vancouver, including indices for various sectors like Industriels, Services publics, etc.

Décision + Investmax s.e.n.c. Logiciel d'analyse boursière. Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse.

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 (514)392-1366 http://www.investmax.com

Advertisement for 'chuté?' featuring a large image of a person and the text 'Suivez leur remontée tous les samedis dans LE DEVOIR'.

MONTREAL

Table with columns: XXM, 3793,01, -5,84

TORONTO

Table with columns: TSE 300, 6995,08, -9,98

NEW YORK

Table with columns: Dow Jones, 10 815,98, -39,58

DOLLAR

Table with columns: 1\$ canadien, 67,98¢ us, -0,32

OR

Table with columns: à New York, 259,80 \$ us, -0,50

LA BOURSE DE MONTREAL

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote, j= compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Table of stock market data for Montreal, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for New York, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for New York, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Dollar, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Dollar, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for OR, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for OR, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Montreal, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Montreal, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Montreal, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Montreal, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Toronto, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for New York, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for New York, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for New York, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for New York, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Dollar, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Dollar, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Dollar, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for Dollar, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for OR, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for OR, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for OR, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Table of stock market data for OR, including columns for Titré, \$2 dern. sem., Haut, Bas, Ventes, C/B, etc.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com



Commission de la Capitale Nationale du Québec
Demande de soumissions

DEMANDE DE SOUMISSIONS

MISE EN LUMIÈRE DE L'HÔTEL DU PARLEMENT ET DES ÉDIFICES PAMPHILE-LE MAY ET HONORÉ-MERCIER

LOT #3 - Travaux d'installation d'appareils d'éclairage

En partenariat avec l'Assemblée nationale du Québec et la Société Hydro-Québec, la Commission de la capitale nationale du Québec projette la mise en lumière de l'Hôtel du Parlement et des édifices Pamphile-Le May et Honoré-Mercier.

À cette fin, la Commission requiert des soumissions pour les travaux d'installation d'appareils d'éclairage y compris l'infrastructure électrique et l'intégration architecturale, travaux décrits dans les documents techniques préparés par l'équipe CIMA + CLAIR retenue pour le projet.

Les fournisseurs intéressés à présenter une soumission peuvent obtenir les documents pertinents moyennant le dépôt d'une somme non remboursable de 25 \$ en s'adressant à: Monsieur Guy Simard, architecte Commission de la capitale nationale du Québec 525, boulevard René-Lévesque Est, R.C. Québec (Québec) G1R 5S9

Pour être considérées, les soumissions devront être reçues au plus tard le 15 juillet 1999 à 15 h, au siège social de la Commission à l'adresse ci-dessus mentionnée, et notamment être accompagnées d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque visé fait à l'ordre de la Commission ou d'un cautionnement de soumission, le tout tel que précisé aux documents de soumission.

La Commission et ses partenaires ne s'engagent à accepter aucune des soumissions reçues.

Pierre Boucher
Président et directeur général
Commission de la capitale nationale du Québec

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, NO. 505-02-011743-999, Georges Benoit, Partie demanderesse - vs - Michel Lafrance et Louise Lafrance, Partie défenderesse. Le 5ème jour de juillet 1999 à 10h00, au 83, Place Richelieu, # 3, Lemoine, Qc, district de Longueuil seront vendus par autorité de justice les biens et effets de: Michel Lafrance et Louise Lafrance, saisis en cette cause, consistant en: 1 camion véhicule de marque Dodge Ram bleu, 1 télévision Sanyo noir, app. 24 p, 1 unité murale noir gris à 3 moreaux, 1 vidéo Sanyo DA 4 Heads Hi-Fi, 1 chaise bergante, 1 ensemble de salon comprenant un divan 3 places et 1 causeuse etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Pascal Malenfant huissier du district de Longueuil, GAUCHER HUISSIER, 558, Notre-Dame, Suite 101, St-Lambert, Qc J4P 2K7, Tél.: (450) 465-4650

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC. DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO. 500-02-011873-895, Superior Credit Corporation, Partie demanderesse - vs - Viviane Elbaz Chiqui, Partie défenderesse. Le 5ème jour de juillet 1999 à 10h00, au 7431, rue Castelle Crescent, Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de justice les biens et effets de Viviane Elbaz Chiqui, saisis en cette cause, consistant en: 1 meuble chinois à 2 portes antiques 3 1/2 x 2' et acc., 1 table de salon en forme ovale, vitrée et base en métal et acc., 1 table de salon de forme ronde, 1 base métal, dessus vitrée et acc., 1 divan triple antique de couleur beige et vert et acc., etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Stéphane Dufresne huissier du district de Longueuil, GAUCHER HUISSIER, 558, Notre-Dame, Suite 101, St-Lambert, Qc J4P 2K7, Tél.: (450) 465-4650

La suite
des avis
se trouve
en page
B 6

AVIS
À TOUS NOS
ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

Ville de Pierrefonds
APPEL D'OFFRES
Marché ST-99-24
Travaux de réfection de toitures et travaux connexes à l'usine de filtration.
La Ville de Pierrefonds demande des soumissions en duplicata sous enveloppe cachetée pour le marché ST-99-24. Les soumissions seront reçues jusqu'à 11 heures, le jeudi 8 juillet 1999 pour être ouvertes publiquement immédiatement. Seules les soumissions sur les formulaires préparés par la Ville seront acceptées. Les plans, devis et documents de soumission pourront être obtenus au bureau de Michel Bazinet, Architecte, 16, rue Fortier à Pierrefonds (téléphone : (514) 684-0145), moyennant un dépôt non remboursable de cinquante dollars (50 \$). La Ville de Pierrefonds ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, sans obligation de sa part. Elle se réserve, en outre, le droit de rejeter toutes les soumissions reçues ou d'omettre du marché une ou plusieurs parties du bordereau de prix si elle le juge à propos, sans responsabilité quelconque envers les soumissionnaires.
Le greffier adjoint, Elaine Doyle

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE
Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.
Publications du lundi: Réservations avant 12 h 00 le vendredi
Publications du mardi: Réservations avant 16 h 00 le vendredi
Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340

Avis de la première assemblée
Dans l'affaire des faillites de:
PROJET R & R INC. corporation 2863-4053 QUÉBEC INC. corporation
légale constituée ayant sa place d'affaires au 460, boul. D'Iberville, Iberville, (Québec) J2X 3Y6
Avis est par les présentes donné que PROJET R & R INC. a fait cession le 9<sup>e</sup> jour de juin 1999 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 28<sup>e</sup> jour de juin 1999 à 10 h 30 au bureau du Syndic.
Ce 16<sup>e</sup> jour de juin 1999.
PRIMEAU PROULX & ASSOCIÉS INC. SYNDIC
RICHARD PRIMEAU, CA, CIP, Syndic administrateur
1695, boul. Laval, bureau 410 Laval, Québec H7S 2M2
Tél. (450) 975-1030 1-877-670-1040

Avis public
Ville de Montréal
Service du greffe
Ordonnances
Avis est donné que le comité exécutif, à son assemblée du 16 juin 1999, a édicté les ordonnances suivantes:
481 Ordonnance relative à l'événement «Festival international de jazz de Montréal»
482 Ordonnance relative à l'événement «Fête nationale du Québec - Fêtes de quartier»
483 Ordonnance relative à l'événement «Festival Italiano inc. Notre-Dame de Pompéi»
484 Ordonnance relative au «Centre de pratique du golf / Sports Montréal inc.»
485 Ordonnance relative à l'événement «Les Midis Sun Life»
486 Ordonnance relative à l'événement «Eco-ventes de garage - Fêtes du réemploi»
487 Ordonnance relative à l'événement «Fête de la Saint-Jean-Baptiste dans le Vieux-Montréal, 1999»
488 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi de baseball Midget AA Ville-Marie»
Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, a. 20)
574 Ordonnance relative à l'événement «Le Festival international de jazz de Montréal»
575 Ordonnance relative à l'événement «Concert de L'OSM»
576 Ordonnance relative au «Centre de pratique du golf / Sports Montréal inc.»
577 Ordonnance relative à l'événement «Les Midis Sun Life»
578 Ordonnance relative à l'événement «Eco-ventes de garage - Fêtes du réemploi de l'Eco-quartier Honoré Beaugrand-Tétreaultville»
579 Ordonnance relative à l'événement «Eco-ventes de garage - Fêtes du réemploi»
580 Ordonnance relative à l'événement «Tournoi de baseball Midget AA Ville-Marie»
581 Ordonnance relative à l'événement «Fête nationale du Québec - Fêtes de quartier»
582 Ordonnance relative à l'événement «Festival Italiano inc. Notre-Dame de Pompéi»
Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, a. 8)
99 Ordonnance relative à l'événement «Le Festival international de jazz de Montréal»
Règlement d'urbanisme (R.R.V.M., chapitre U-1, a. 553)
Montréal, le 22 juin 1999
Le greffier, M<sup>re</sup> Léon Laberge

Conseil scolaire de l'île de Montréal
AVIS PUBLIC
Avis public est donné, en conformité avec les dispositions contenues aux articles 162, 415, 419 et 392 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), à l'effet que:
- Le comité exécutif du Conseil scolaire de l'île de Montréal a adopté lors de sa séance ordinaire du 10 juin 1999, le règlement 201 (1999)12 concernant les jours et heures des séances ordinaires du comité exécutif - année scolaire 1999-2000;
- Le Conseil scolaire de l'île de Montréal a adopté, lors de sa séance ordinaire du 17 juin 1999, le règlement 11 (1999)12 concernant les jours et heures des séances ordinaires du Conseil - année scolaire 1999-2000;
- Le Conseil scolaire de l'île de Montréal entend adopter, lors de sa séance ordinaire du 16 septembre 1999, le règlement 43 (1999)5 concernant la Politique du Conseil en milieux défavorisés.
Les deux premiers règlements ci-haut mentionnés entreront en vigueur le 1<sup>er</sup> juillet 1999 tandis que le troisième règlement entrera en vigueur le jour de la publication d'un avis public de son adoption.
Donné à Montréal, ce 22 juin 1999
Le secrétaire général Yves Carrières

APPELS D'OFFRES
La présente publication ne constitue pas un avis d'appel d'offres. Les personnes désirant soumettre une offre doivent se référer aux avis d'appel d'offres diffusés par l'Intermédiaire des babillards électroniques CIEC ou MERX.
Montréal-Montérégie (1)
Dossier 791078-02
Aménagement (Phase III) au 2555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec).
Clôture : 99-07-08 à 15 h à Montréal.
Dossier 810850-00
Gardiennage au 150, rue Ste-Catherine Ouest, Montréal (Québec).
Garantie de soumission : 30 000 \$
Clôture : 99-07-06 à 15 h à Montréal.
Dossier 82370700 \*
Services professionnels en génie civil au 800, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec).
Clôture : 99-07-06 à 15 h à Montréal.
Dossier 82371200 \*
Services professionnels en architecture au 800, boul. Gouin Ouest, Montréal (Québec).
Clôture : 99-07-06 à 15 h à Montréal.
Abitibi-Témiscamingue - Nord-du-Québec (1) et (2)
Dossier 82295800
Aménagement au 17, avenue du Parc, Ville-Marie (Québec).
Garantie de soumission : 7 000 \$
Clôture : 99-07-13 à 15 h à Montréal.
Estrie (3)
Dossier 78584701
Installation d'un système de commande et de contrôle de l'énergie au 3355, rue Picard, Saint-Hyacinthe (Québec).
Clôture : 99-07-15 à 15 h à Sherbrooke.
Laval - Laurentides - Lanaudière (4)
Dossier 804865-00
Entretien des systèmes de protection des personnes et des biens au 50, Montée Meunier, St-Jérôme et au 805, rue Béthanie, Lachute (Québec).
Clôture : 99-07-12 à 15 h à Laval.
Dossier 81635200A
Entretien ménager forfaitaire au 409, rue Notre-Dame, Joliette (Québec).
Garantie de soumission : 3 000 \$
Clôture : 99-07-16 à 15 h à Laval.
Dossier 822068-01
Aménagement au 867, rue l'Ange-Gardiën, L'Assomption (Québec).
Clôture : 99-07-06 à 15 h à Laval.
Mauricie-Centre-du-Québec (5)
Dossier 80651600
Entretien planifié de l'équipement mécanique et électrique au 7600, boul. Parent, Trois-Rivières (Québec).
Clôture : 99-07-19 à 15 h à Trois-Rivières.
Saguenay - Lac-St-Jean - Côte-Nord (7)
Dossier 81921201
Réparation du parvis et de deux escaliers extérieurs au 227, rue Racine Est, Chicoutimi (Québec).
Clôture : 99-07-09 à 15 h à Jonquières.
Dossier 80658301
Modification des salles de toilette au 950, rue Toussaint, Cap-de-la-Madeleine (Québec).
Clôture : 99-07-07 à 15 h à Trois-Rivières.
Dossier 80668301
Remplacement de lavabos et de la robinetterie au 350, rue Marguerite-d'Youville, Nicolet (Québec).
Clôture : 99-07-13 à 15 h à Trois-Rivières.
Dossier 82287100 (5) et (6)
Aménagement au 1680, boul. St-Joseph, Drummondville (Québec).
Garantie de soumission : 15 000 \$
Clôture : 99-07-08 à 15 h à Sainte-Foy.

avis public
Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
PROJET D'IMPLANTATION D'UNE INFRASTRUCTURE AÉROPORTUAIRE À LA ROMAINE
Municipalité de Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent et Réserve indienne d'Unamen Shipu
Le ministère des Transports du Québec avise la population qu'il lui est possible de consulter le dossier se rapportant au projet précédemment mentionné qui comprend, notamment, une étude d'impact sur l'environnement réalisée en vertu de la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).
Le projet consiste à réaménager, à prolonger et à asphalté une piste d'atterrissage d'une longueur de 1199 mètres, à réaménager l'aire de trafic et les voies de circulation, à installer les équipements d'éclairage et de signalisation requis et de construire une aérogare et un hangar pour les équipements d'entretien. Il comprend également la réfection et l'asphaltage de la route d'accès sur près de six kilomètres.
La consultation publique
L'étude d'impact liée à ce projet a été présentée le 19 mars 1999 au ministre de l'Environnement du Québec, qui la rendra public à compter du 12 juillet et la mettra ainsi à la disposition de la population. Cette étude d'impact sur l'environnement ainsi que les autres documents relatifs à ce projet sont accessibles aux fins d'information et de consultation pour une période de 45 jours, soit jusqu'au 26 août 1999. Ce dossier comprend le rapport principal de l'étude d'impact et son résumé ainsi qu'un addenda présentant les réponses aux questions des divers ministères concernés. Ces documents sont disponibles pour consultation par le public aux endroits et heures suivants:
Comité local municipal
Bibliothèque municipale La Romaine
École Marie-Sarah
Québec (Québec)
GOG 1M0
Téléphone : (418) 229-2038
Bureau administratif
Conseil de bande des Montagnais de Unamen Shipu
La Romaine
Québec (Québec)
GOG 1M0
Téléphone : (418) 229-2917
Bureaux du BAPE
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
Centre de documentation
575, rue Saint-Amable, bureau 210
Québec (Québec)
G1R 2G5
Téléphone: (418) 643-7447 ou 1 800 463-4732
Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)
5199-A, rue Sherbrooke Est, bureau 3860
Montréal (Québec)
H1T 3X9
Téléphone: (514) 873-7790
Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.
Université
Université du Québec à Montréal
Bibliothèque centrale
Pavillon Hubert-Aquin
Section des publications gouvernementales
1255, rue Saint-Denis, local A.M. 100
Montréal (Québec) H3C 3P8
Téléphone: (514) 987-3000, poste 4312
Heures d'ouverture:
du lundi au vendredi de 9 h à 21 h et le samedi de 12 h à 17 h.
La séance d'information publique:
Le BAPE tiendra deux séances d'information sur ce projet: le mardi 3 août 1999, à compter de 19 h 30, à la Bibliothèque municipale La Romaine École Marie-Sarah Québec (Québec) GOG 1M0 le mercredi 4 août 1999, à compter de 19 h 30, Conseil de bande des Montagnais de Unamen Shipu La Romaine Québec (Québec) GOG 1M0
Des représentants du BAPE animeront cette séance publique d'information; y participeront des personnes-ressources du ministère des Transports du Québec et du ministère de l'Environnement du Québec.
Les citoyens et citoyens présents à cette séance pourront s'informer sur toute question concernant le projet et la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Toute personne, groupe ou municipalité peut émettre des commentaires ou faire une demande d'audience publique relativement à ce projet. Cette demande doit être présentée par écrit au ministre de l'Environnement du Québec, Édifice Marie-Guyart, 675, boulevard René-Lévesque Est, 30<sup>e</sup> étage, Québec (Québec), G1R 5V7, d'ici le 26 août 1999.
Cet avis est publié par le ministère des Transports du Québec conformément aux exigences du Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r.9) adopté en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Merci.
FONDATION DES MALADIES DU COEUR
Investissez dans la vie
1 800 567-ACDM
Association Canadienne de la Dystrophie Musculaire
Donner, c'est leur redonner espoir
Consultez nos APPELS D'OFFRES sur INTERNET
http://offres.ledevoir.com

# LE DEVOIR

# LE MONDE

TÉMOIGNAGE

## Où sont les féministes du Kosovo?

Le Fond d'action d'urgence lutte pour l'expansion des droits fondamentaux des femmes à travers le monde. Il aide notamment les associations qui font l'objet de représailles pour leur action, ou agissent dans une région en conflit. Ariane Brunet et Julie Shaw, créatrices du Fond avec Magaret Schink, ont accepté que nous publions un extrait de leur correspondance avec les «Femmes en noir» de Belgrade. Cette association yougoslave n'a cessé de militer pacifiquement depuis 1991, malgré l'éclatement de la République fédérale. Tous les noms ont été changés pour des raisons de sécurité.

Chers amis  
Certaines d'entre vous se demandent peut-être où se trouvent les féministes du Kosovo à l'heure actuelle. Je reviens tout juste de Macédoine où j'ai rendu visite à mes chères amies de Pristina. La plupart d'entre elles se trouvent à Skopje où elles travaillent dans les camps de réfugiés: elles effectuent du travail d'organisation, animent des ateliers, des jeux de rôles, voyagent... J'ai vu ma chère amie Diana et je l'ai embrassée plusieurs fois; c'était la première fois que je pouvais la toucher après qu'elle eut été chassée de sa maison à la pointe de la mitrailleuse, comme la plupart d'entre elles... Elle a organisé un groupe de jeunes filles à Cegrane, où elles disposent d'une seule tente pour femmes dans le plus grand des camps, qui compte 45 000 personnes; sa sœur Maria, qui fait partie du groupe de Motrat Qiriaz, a organisé avec Julia le groupe des femmes; Anna a monté des pièces de théâtre dans différents camps; Silvia du Groupe de défense des droits des femmes Elena travaille avec les victimes de tortures dans deux camps avec le Tribunal pénal international de la Haye. Monica du Groupe de protection de la santé des femmes et des enfants a organisé des groupes similaires à Tetevo, à proximité de deux camps. Andrea et Alexa du Projet médias ont mis sur pied la nouvelle antenne de Radio 21 à Skopje. Nadia du département d'études sur les femmes de Pristina anime actuellement le Département des sexes de l'Université libre et s'affaire à mettre sur pied un programme analogue pour l'Université de Pristina. Toutes ces féministes sont parties de rien, elles travaillent dans des conditions incroyables, louant des petits appartements, parlant albanais à voix basse dans les rues de Skopje avec ses pavés inconnus, ses familles brisées, le soleil qui plombe sur les camps, la poussière dans les yeux, vivant avec la crainte d'être expulsées de force, la douleur de l'humiliation, individuelle et collective, mais avec une émotion et un espoir fantastiques. C'était touchant de se revoir, de se regarder face à face à travers nos larmes.  
Mirna est restée bravement à Pristina: elle est saine et sauve. Son fils est à Skopje, où il reçoit des nouvelles d'elle tous les jours. Marica, une féministe de Prizren, se trouve en Albanie où elle travaille avec les femmes. Angela se trouve elle aussi à Tirana: elle nous a téléphoné aujourd'hui car qu'elle a finalement réussi à obtenir la communication avec Belgrade après plusieurs tentatives. Nous étions tellement contentes d'entendre sa voix. Elle a dit: «Oui, je sais qui sont mes amies; dans les guerres, l'amitié est tellement précieuse et profonde.»  
Mila

EN BREF

## Et les réfugiés africains?

Nairobi (Reuters) — Sadako Ogata, Haut Commissaire de l'Onu pour les réfugiés (HCR), a exhorté hier la communauté internationale à ne pas oublier les réfugiés africains dont le sort a été éclipsé par l'exode des Kosovars. Ogata, en visite dans la région des Grands Lacs africains, s'est inquiétée de l'intérêt décroissant porté aux guerres et aux crises africaines et des difficultés rencontrées par de nombreuses organisations pour trouver des financements. «Les Européens sont très concernés par les réfugiés du Kosovo, ils s'intéressent peut-être moins à l'Afrique», a-t-elle déclaré lors de son étape à Nairobi. Elle a estimé que le reste du monde était prêt à répondre aux urgences africaines comme le prouve l'aide massive apportée aux réfugiés rwandais pendant le génocide de 1994. Mais, «c'est l'urgence de la situation qui attire l'attention internationale. Et aujourd'hui, c'est l'Europe», a-t-elle ajouté. Au cours des sept jours de son périple, Ogata doit se rendre au Rwanda, au Burundi, en République démocratique du Congo (RDC). Ogata a estimé que la région des Grands Lacs abritait 700 000 réfugiés.

## Morillon témoigne devant le TPI

La Haye (AFP) — Le général français Philippe Morillon a témoigné à huis clos dimanche devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI) à La Haye, dans le cadre du procès du général croate de Bosnie Tihomir Blaskic, a-t-on appris au siège du TPI. Le général Morillon, 63 ans, était le premier militaire français à s'y rendre pour témoigner ainsi devant le tribunal créé en 1993 par le Conseil de sécurité de l'ONU. A la retraite depuis 1996, il a été commandant de la Force de protection de l'ONU en Bosnie-Herzégovine (FORPRONU) en 1992 et 1993, au plus fort des combats entre Serbes et musulmans bosniaques. Le colonel britannique Robert Stewart, commandant à l'époque du bataillon britannique de la FORPRONU, a témoigné publiquement le lendemain que le général Blaskic lui semblait bien être «le seul responsable militaire du HVO [forces armées croates] en Bosnie centrale», à l'époque des massacres imputés aux forces croates locales. Le général Blaskic affirme pour sa part qu'il n'avait «pas de réelle autorité sur les groupes armés» qui opéraient alors dans la région.

## Liberté pour le «plastiqueur de Brighton»?

Belfast (Reuters) — Le militant de l'IRA Patrick Magee, auteur de l'attentat à la bombe qui a failli coûter la vie en 1984 à Margaret Thatcher, alors premier ministre britannique, à Brighton, sera libéré aujourd'hui dans le cadre de l'accord de paix sur l'Irlande du Nord, croit savoir la BBC. Le ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord a toutefois refusé de commenter l'information. Magee a purgé 14 ans en prison pour avoir déposé une bombe au Grand Hôtel de Brighton abritant les participants au congrès conservateur, dont «Maggie». Cinq personnes avaient été tuées dans l'explosion mais la «Dame de fer» était sortie miraculeusement indemne. Surnommé «le plastiqueur de Brighton», Magee avait été condamné à huit peines de prison à vie, assorties de 35 ans d'emprisonnement minimum. Selon la BBC, Magee, qui a aujourd'hui 47 ans, sera le 27<sup>e</sup> maquisard à ainsi bénéficier des mesures d'élargissement.

La KFOR perd ses deux premiers hommes

## L'UCK accepte de déposer les armes



Les premiers bénéficiaires de la reconstruction, les réfugiés, continuaient hier à regagner en nombre le Kosovo, 140 000 au total en dix jours selon l'ONU. Il en reste encore 850 000 hors de leur pays.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Pristina — La guérilla albanaise a commencé hier à préparer son avenir politique au Kosovo en acceptant officiellement de déposer les armes et en se voulant apaisante à l'égard de la minorité serbe. Dix jours après l'entrée des premiers soldats de la Force de paix, chargés de sécuriser la province serbe et de préparer le retour des réfugiés, la KFOR a perdu hier ses deux premiers soldats en opérations, deux Britanniques qui ont été tués, avec deux civils, lors d'une opération de déminage dans une école.

Les deux militaires appartenant à un régiment de gurkhas, soldats d'élite de l'armée britannique, étaient «en train de décharger des munitions» dans le village de Negrovo, à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Pristina, le chef-lieu du Kosovo, lorsque l'explosion s'est produite, a précisé un porte-parole de la KFOR.

La nuit précédente, la guérilla albanaise de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) avait accepté formellement de déposer les armes, en signant avec la KFOR un engagement prévoyant sa démission progressive dans un délai de 90 jours. Ses armes lourdes, immédiatement, puis légères, d'ici trois mois, seront stockées sous la surveillance de la KFOR, ses uniformes et ses insignes abandonnés, ses bases et fortifications démantelées.

Et l'engagement, signé par Hashim Thaçi en tant que «commandant en chef de l'UCK», donne au commandant de la KFOR, le général britannique Michael Jackson, toute latitude pour imposer, au besoin par la force de la KFOR, cette démission progressive de la communauté internationale, inquiète des ambitions de l'UCK, réclamait avec une insistance grandissante.

Il reste évidemment à voir si les chefs militaires locaux sur le terrain vont accepter de s'y soumettre. Les hommes de l'UCK ne portaient effectivement déjà plus d'armes lundi dans leur fief de Malisevo, dans le centre-sud de la province, mais à Vucitrn, dans le nord-ouest, ils ignoraient encore tout de l'accord, ont rapporté des journalistes de l'AFP.

M. Thaçi en tous cas n'a pas attendu pour appeler dès hier «tous les Serbes qui ont fui le Kosovo, et qui n'ont pas commis de crimes, à revenir». Plus de 50 000 Serbes ont quitté la province ces dernières semaines, de peur de représailles albanaises, exode qui a «alarmé» les ministres des Affaires étrangères de l'Union européenne réunis à Luxembourg.

Les Occidentaux croient toujours à un Kosovo multi-ethnique, a confirmé le secrétaire général de l'OTAN Javier Solana, ajoutant hier à Budapest que la KFOR garantira la sécurité de tous les Kosovars. Quelques Serbes semblent avoir effectivement décidé de faire confiance aux capacités de l'OTAN de

les protéger: 150 réfugiés serbes sont repartis hier pour le Kosovo, selon l'agence indépendante yougoslave Beta, rejoignant une première vague de 1200 personnes qui auraient pris le chemin du retour la veille, selon les médias officiels de Belgrade.

En échange de son engagement à réintégrer la société civile, l'UCK se voit promettre la considération bienveillante de ses propositions pour participer aux futures administrations, police et armée du Kosovo.

La guérilla indépendantiste continue ainsi à marquer des points contre ses adversaires modérés menés par Ibrahim Rugova, toujours absent du Kosovo hier. M. Thaçi s'est même offert le luxe d'affirmer «qu'il y a assez de place au Kosovo pour Ibrahim Rugova», que l'UCK décrivait il y a peu comme discrédité par ses contacts avec le président yougoslave Slobodan Milosevic pendant la crise.

Tandis que l'UCK peaufine son image civile, la communauté internationale se prépare à la reconstruction, dont le coût, pour le Kosovo et la Serbie, a été évalué à 50 milliards d'euros (52 milliards de dollars) lundi par la Banque européenne d'investissements.

L'UE prévoit de jouer un rôle de leader dans cette reconstruction. Il en sera question lors d'un sommet des pays participant au Pacte de stabilité pour les Balkans, dont le lieu, Sarajevo, a été annoncé hier, à défaut de la date précise, en juillet.

ALLEMAGNE

## Controverse autour de l'avortement

AGENCE FRANCE-PRESSE

Würzburg — La Conférence épiscopale allemande va rechercher une «solution raisonnable» pour sortir du dilemme dans lequel le pape Jean-Paul II a plongé l'Eglise allemande sur l'avortement, a annoncé hier le président de la Conférence Karl Lehmann.

Selon la presse allemande, le pape a joint à l'Eglise allemande de cesser d'ici à la fin de l'année de délivrer les certificats permettant aux femmes d'avorter légalement. L'avortement reste interdit en Allemagne mais est dépenalisé si les femmes consultent préalablement un centre de conseil qui leur remet un certificat.

S'exprimant devant la presse juste avant l'ouverture d'une réunion de deux jours de la Conférence dans un cloître de Würzburg (sud), M<sup>r</sup> Lehmann, évêque de Mayence (ouest), a indiqué que le pape «n'exige pas directement» de l'Eglise allemande qu'elle renonce à son rôle de conseil des femmes désireuses d'avorter.

Les évêques, a-t-il précisé, sans donner davantage de dé-

tails sur la lettre du pape, vont analyser ce document et évaluer leur marge de manoeuvre.

M<sup>r</sup> Lehmann a indiqué que la Conférence épiscopale ne devait pas nécessairement prendre dès cette réunion une décision définitive, estimant pouvoir la repousser jusqu'à l'automne. La Conférence entend rendre public mercredi le résultat de ses délibérations.

Selon l'édition dominicale de la Frankfurter Allgemeine Zeitung, le pape reconnaît la nécessité d'un soutien de l'Eglise aux femmes désireuses d'avorter, tout en ordonnant qu'à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2000, elle ne délivre plus de certificats. En janvier 1998, Jean-Paul II avait déjà demandé aux évêques allemands d'interdire aux centres catholiques de conseil — 270 sur 1.690 — de les délivrer afin de ne pas «impliquer l'Eglise dans le meurtre d'enfants innocents».

Faute de pouvoir délivrer ces certificats, les centres de conseil catholiques seraient menacés de fermeture pure et simple, au grand dam de nombreux catholiques allemands qui comptent sur leur action dissuasive auprès des femmes.

Vague d'assassinats d'intellectuels iraniens

## Le principal suspect «se suicide»

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Téhéran — La presse modérée iranienne s'interrogeait hier sur le suicide en prison, la veille, du principal responsable présumé de la série d'assassinats d'intellectuels et d'opposants libéraux en 1998 à Téhéran.

«Comment peut-on fermer les yeux sur le suicide de celui qui a été le principal auteur des meurtres?», écrit le journal Khorrad, proche du président réformateur Mohammad Khatami. Le journal estime que cette mort «rend plus complexe l'affaire» et se demande «pourquoi la justice n'a pas été capable d'éviter ce suicide».

Saïd Emami, connu également sous le nom de Saïd Eslemi, s'est suicidé en avalant du «vājebī», une poudre à base d'un acide extrêmement toxique qui, une fois trempée dans l'eau, devient une pâte utilisée en Iran pour l'épilation. Le procureur du tribunal militaire de Téhéran, l'homme d'Etat Mohammad Niazi, a annoncé dimanche que Saïd Emami s'était suicidé dans le bain de la prison où il était détenu.

Les meurtriers «voulait causer au

régime et à ses dirigeants des difficultés en Iran et à l'étranger», avait affirmé notamment le procureur, indiquant que l'affaire «est extrêmement complexe». Selon les milieux officiels, cités par les médias, trois des accusés étaient des fonctionnaires du ministère des Renseignements.

L'opposant nationaliste Daryoush Foruhar et son épouse Parvaneh avaient été assassinés en novembre dernier à leur domicile de Téhéran. Ce double meurtre a été suivi de la mort de trois écrivains militant pour la liberté d'expression, Majid Charif, Mohammad Mokhtari et Mohammad Pouyandeh.

Les autorités iraniennes ont par ailleurs déclaré hier qu'elles ne toléreraient aucune ingérence de la part de la France ou de toute autre puissance occidentale dans le cas de l'arrestation de treize Iraniens juifs accusés d'espionnage au profit d'Israël.

Cette déclaration fait suite au commentaire du ministre français des Affaires étrangères, Hubert Védrine, qui a jugé «intolérable» dimanche l'arrestation des treize Iraniens.

## Une équipe d'enquêteurs canadiens à l'œuvre dans les charniers

JULES RICHER  
PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Neuf policiers et pathologistes expérimentés du Canada se sont envolés hier vers le Kosovo pour procéder à la difficile et délicate tâche d'examiner les corps des victimes des présumés crimes de guerre et de recueillir des preuves.

Placés sous la supervision de la Gendarmerie royale du Canada, les experts passeront à la loupe les endroits où seront trouvés les corps en recourant aux mêmes techniques employées sur les scènes de crimes, ici, au Canada.

Cette équipe se rapportera au Tribunal pénal international, chargé de faire la lumière sur les possibles exactions qui ont été commises au Kosovo. D'autres pays ont accepté de participer à ces efforts: de dix à 12 équipes d'enquêteurs internationaux se trouveront sur le terrain au cours des prochains mois.

«C'est l'enquête la plus difficile à laquelle j'ai eu à participer», a affirmé l'inspecteur de la GRC Brian Strongman, officier responsable de la mission, qui durera de quatre à six semaines.

Outre des agents de la GRC, on retrouve au sein de l'équipe des enquêteurs de la Police provinciale de l'Ontario, un sergent de la police de Vancouver et des médecins légistes. Ils comptent tous une grande expérience des scènes de crime et de l'examen des corps.

Ils se rendront d'abord à Skopje en Macédoine, d'où on les affectera à des secteurs particuliers du Kosovo.

L'ampleur de la tâche

Luc Tétrault, pathologiste au service de médecine légale de l'Hôpital d'Ottawa, s'occupera des autopsies et de l'identification des corps. Il ne s'attend pas à ce que son travail au Kosovo soit différent de celui qu'il accomplit au Canada, «sauf peut-être le nombre de corps que nous allons trouver», a-t-il dit.

Chose certaine, les membres de l'équipe seront équipés en conséquence: dans leurs bagages, ils auront des trousses leur permettant de recueillir des échantillons de toutes sortes, dont ceux d'ADN, un allié précieux pour identifier les corps méconnaissables.

La tâche première des équipes internationales d'enquêteurs sera de déterminer si les corps retrouvés sont le résultat de crimes de guerre. Puis, s'ils le peuvent, ils tenteront de les identifier.

Le Canada est un peu un novice en matière de décès à grande échelle. Cependant, la GRC assure qu'il existe une expertise suffisante au pays. Ainsi, au cours de la dernière année, les pathologistes et enquêteurs canadiens ont réussi à identifier avec succès les corps mutilés des 229 victimes de l'écrasement du MD-11 de la Swissair en Nouvelle-Ecosse.

Le financement de l'équipe sera assuré par l'Agence canadienne de développement international qui versera 52 5000 \$.

Péninsule coréenne

## Le dialogue est interrompu

AGENCE FRANCE-PRESSE

Les premiers pourparlers intergouvernementaux entre les deux Corées depuis 14 mois qui devaient s'ouvrir à Pékin hier en dépit d'un regain de tension dans la péninsule coréenne, ont été reportés sine die à la demande de Pyongyang.

La Corée du nord a fait savoir à la délégation sud-coréenne qu'elle avait demandé le report des pourparlers en raison du retard de l'aide promise par Séoul en matière d'engrais chimiques, a indiqué M. Yang Young-Shik, le vice ministre sud coréen de l'Unification lors d'un briefing. «A 15h locales le 21 juin, il nous manquait toujours 22 000 tonnes d'engrais sur les 100 000 promis par la Corée du sud» a indiqué un officier de l'Unification, cité par M. Yang, dans un message téléphonique avant d'ajouter que la tenue de la réunion ne pourrait être envisagée qu'une fois que l'aide promise serait arrivée.

Aux termes d'un accord conclu au début du mois, Séoul s'était engagé à fournir au total 200 000 tonnes d'engrais chimiques à la Corée du nord, touchée par une grave famine, dont 100 000 tonnes ont déjà quitté la Corée du sud.

En échange, Pyongyang avait promis d'organiser une nouvelle série de pourparlers intercoréens sur la réunion des familles séparées depuis la guerre de Corée (1950-53).

Un conseiller de l'ambassade de Corée du sud à Pékin a part indiqué à l'AFP qu'il ne s'attendait pas à ce que les pourparlers reprennent aujourd'hui. «Nous espérons seulement une réponse positive», a-t-il dit.

Un conseiller de l'ambassade de Corée du Nord à Pékin a de son côté réitéré hier l'indignation de Pyongyang après l'incident naval ayant opposé à Séoul la semaine dernière.

«Il s'agissait d'une provocation délibérée et d'une attaque préméditée contre le territoire souverain de la Corée du Nord», a déclaré M. Li Gi-Pom à un petit groupe de journalistes étrangers. Il s'est en revanche refusé à indiquer quand les discussions inter-coréennes pourraient reprendre, se contentant de relever que l'incident de la mer Jaune serait forcément évoqué.

Prévues pour s'ouvrir à 10h locales, les discussions avaient été repoussées une première fois à 15h avant d'être à nouveau reportées sine die à la demande de la partie nord-coréenne. Pyongyang avait confirmé samedi sa participation à ces pourparlers, malgré l'incident au cours duquel un bateau de Corée du Nord a été coulé la semaine dernière par la marine de Séoul.


Selon le chef de la délégation de Séoul, la Corée du Sud qui avait prévenu à l'avance que les 22000 tonnes d'engrais n'arriveraient pas avant ce matin, a refusé d'accepter la raison évoquée officiellement par Pyongyang. La délégation sud-coréenne a néanmoins décidé de rester à Pékin afin de ne pas handicaper les chances d'un règlement de l'affaire des familles séparées.

LE DEVOIR

# LES SPORTS

État de la réserve collective de sang

La réserve de sang: 5 jours  
Groupes sanguins en demande aujourd'hui  
B -  
A -  
Info-collecte: 832-0873



La coupe Stanley

## Les Stars fêtés à la façon du Texas

ASSOCIATED PRESS

Dallas — Le propriétaire des Stars de Dallas, Tom Hicks, a montré lui-même comment on célèbre la conquête de la coupe Stanley au Texas: le trophée incrusté dans ses bottes de cowboy.

Dave Reid portait pour sa part un chapeau de cowboy noir pour le défi visant à honorer les nouveaux champions de la Ligue nationale, suivi par une foule estimée à plus de 75 000 personnes dans les rues du centre-ville. «Pour eux, voir gagner une autre équipe que les Cowboys est amusant», a constaté Guy Carboneau.

«Vous avez été avec nous depuis six ans», a remercié le capitaine Derian Hatcher, qui a déménagé du Minnesota avec la concession en 1993. «Et maintenant nous avons la coupe. On pourrait y contraindre une belle petite résidence.»

Tout au cours des festivités, on n'a fait aucune référence à la controverse ayant entouré le but de Brett Hull, qui a procuré aux Stars leur première coupe en 32 ans d'histoire, vers la fin de la troisième période supplémentaire du sixième match de la finale, samedi à Buffalo.

Les joueurs ont été présentés à la foule après un défilé de 45 minutes de l'Hôtel de Ville jusqu'à Reunion Arena, chacun passant à travers une structure de métal géante en forme d'étoile.

Le dernier présenté a été Hatcher, avec la coupe, accompagné de feux d'artifice et surgi sous une étoile al-

lumée et tournante.

«Maintenant qu'on en a une, pourquoi ne pas y aller pour deux?» a lancé l'entraîneur Ken Hitchcock. «Et puis, tant qu'à faire, allons-y pour trois.»

Tous les joueurs ont eu leur tour avec la coupe et la plupart l'ont embrassée, Mike Modano s'y prenant même à plusieurs reprises.

Le gardien Ed Belfour est celui qui l'a tenue le plus longtemps. Les amateurs ont voulu entendre Belfour parler. D'une voix usée par des heures et des heures de célébration, il a remercié les amateurs de leur appui: «Ce fut une année incroyable et ceci est un grand moment.»

Le match décisif s'est terminé vers 12h30 à Dallas, et il n'y avait que 200 partisans pour accueillir les Stars à l'aéroport un peu avant 7h dimanche matin.

Mais le Reunion Arena était rempli à capacité hier après-midi quand on y a élevé une première bannière de championnat. C'était la 50e fois de suite que l'équipe remplissait le maximum de 17001 sièges, mais cette fois, il devait y avoir près de 20000 personnes dans l'édifice.

B.J. Thomas, connu pour son grand succès *Raindrops Keep Falling On My Head*, a ouvert le ralliement en chantant l'hymne national. Les Stars ont eu une fiche de 6-0 cette saison quand ils ont eu recours à ses services, incluant la victoire dans le dernier match présenté au Reunion Arena, soit le cinquième de la finale.

Le premier tour à Wimbledon

## Pas de surprise

ASSOCIATED PRESS ET PRESSE CANADIENNE

Wimbledon — L'Américain Pete Sampras et l'Allemande Steffi Graf ont facilement passé le cap du premier tour du tournoi de tennis de Wimbledon, qui a débuté hier, sans provoquer de réelles surprises. Récemment vainqueur du Queen's, Sampras avait en face de lui le gaucher australien Scott Draper, 75<sup>e</sup> mondial, qui l'avait précédé au palmarès l'an dernier. La différence est que c'est le seul tournoi jamais gagné par Draper, alors que Sampras en est à son 57<sup>e</sup>.

Pas étonnant donc que le n° 1 mondial ait rapidement expédié la partie, 6-3, 6-4 et 6-4, malgré quelques fautes grossières. Pour Draper, qui avait atteint le deuxième tour en 1998, c'était la quatrième élimination au premier tour en cinq participations. Dire qu'on a parfois osé le comparer à son compatriote Rod Laver!

«J'avais vraiment envie de bien jouer pour ce premier match, pour bien commencer le tournoi, a dit Sampras. Le premier jour ici sur le central, c'est très vert, très glissant, par rapport aux autres courts.»

Sébastien Lareau a justement mérité un rendez-vous avec le n° 1 mondial, hier, après avoir vaincu le Zimbabwéen Wayne Black 6-1, 3-6, 6-3 et 6-3 en première ronde du tournoi de Wimbledon.

Lareau de Boucherville, classé 100<sup>e</sup> au monde comparativement à 98<sup>e</sup> pour Black, a déjà affronté l'Américain à une occasion. Il s'était incliné 6-1, 3-6 et 6-1 à Hong Kong sur une surface rapide.



REUTERS

Pete Sampras jouera contre Sébastien Lareau au prochain tour.

Sampras, en quête d'un sixième titre à Wimbledon, a eu raison de Scott Draper 6-3, 6-4 et 6-4. Il a remporté les trois premiers jeux, n'a jamais concédé un point de bris et il a eu besoin de seulement 88 minutes pour éliminer Draper, un Australien classé au 63<sup>e</sup> rang.

Auparavant, l'Australien Mark Philippoussis était devenu le premier joueur classé tête de série (n° 7) du tableau masculin à se qualifier aux dépens du Belge Xavier Malisse 6-7, 6-4, 6-3 et 6-4.

Il fallut 2 heures 22 minutes à Philippoussis pour venir à bout de la résistance du jeune Belge qui a mené

4-2 dans le deuxième set après avoir remporté le premier. Entre ces deux adeptes de la méthode forte enseignée par Nick Bollettieri, les services tombèrent comme du plomb. Mais, si Philippoussis réussit 28 aces, il commit également 16 doubles fautes.

«C'était un match difficile pour commencer le tournoi, a précisé Philippoussis. C'est un bon joueur, il est resté au fond du court, alors il m'a fallu un peu de temps pour trouver le bon timing et m'habituer au rebond.»

Le match entre le Suédois Magnus Larsson et le Russe Evgueni Kafelnikov, troisième tête de série, a été interrompu par l'obscurité à (Larsson en premier) 7-6 (7-4), 5-7, 6-7 (6-8), 6-4 et 5-5.

Chez les dames, l'Allemande Steffi Graf n'a fait qu'une bouchée de la Slovaque Ludmila Cervanová (6-1 et 6-4). La tête de série n° 4, l'Américaine Monica Seles, s'est elle facilement débarrassée de l'Espagnole Cristina Torrens-Valero, Espagne, 6-3 et 6-1.

Absente l'année dernière en raison d'une blessure, la Russe Anna Kournikova, qui a hérité de la tête de série n° 17 après le forfait de l'Américaine Serena Williams, n'a guère été plus à l'aise face à l'Autrichienne Barbara Schwartz, 50<sup>e</sup> mondiale, qui s'était illustrée à Roland-Garros en éliminant notamment Venus, l'autre Williams.

Face à un adversaire athlétique et pas maladroit, Kournikova, dont la photo remplit des pages et des pages des journaux, s'est imposée 7-6 (7-2), 4-6 et 6-2.

HOCKEY

Coupe Stanley

Samedi  
Dallas 2 Buffalo 1  
Mardi  
Dallas 1 à Buffalo 2  
Jeudi  
Buffalo 0 Dallas 2  
Samedi  
Dallas 2 Buffalo 1  
(Dallas remporte la coupe Stanley)

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Dimanche  
Milwaukee 7 Cincinnati 4  
Houston 11 Montréal 3  
New York 9 St. Louis 6  
Colorado 6 Floride 7  
Los Angeles 3 Philadelphie 2  
San Diego 6 Pittsburgh 3  
San Francisco 7 Chicago 6  
Atlanta 10 Arizona 4

Hier

Houston à St. Louis  
Cincinnati en Arizona  
Milwaukee à San Francisco

Aujourd'hui

Milwaukee (Karl 5-6)  
à San Francisco (Rueter 6-2), 16h05  
Pittsburgh (Cordova 2-2)  
à Philadelphie (Wolf 2-0), 19h35  
Floride (Springer 2-8)  
à New York (Yoshii 6-5), 19h40  
Montréal (Thurman 2-4)  
à Atlanta (Maddux 6-4), 19h40  
Houston (Lima 11-3)  
à St. Louis (Mercker 2-3), 20h10  
Chicago (Trachsel 2-9)  
au Colorado (Kile 4-4), 21h05  
Cincinnati (Harnisch 6-6)  
en Arizona (Reynoso 5-1), 22h05  
San Diego (Hitchcock 4-6)  
à Los Angeles (Park 4-4), 22h10

Demain

Milwaukee à San Francisco, 15h35  
Pittsburgh à Philadelphie, 19h35  
Floride à New York, 19h40  
Montréal à Atlanta, 19h40  
Houston à St. Louis, 20h10  
Chicago au Colorado, 21h05  
Cincinnati en Arizona, 22h05  
San Diego à Los Angeles, 22h10

CLASSEMENT

Section Est	G P		Moy.	Diff.
	G	P		
Atlanta	42	27	609	—
New York	38	31	551	4
Philadelphie	35	32	522	6
Montréal	26	39	400	14
Floride	24	45	348	18
Section Centrale				
Houston	41	26	612	—
Cincinnati	34	31	523	6
Pittsburgh	34	33	507	7
Chicago	33	33	500	7 1/2
St. Louis	33	35	485	8 1/2
Milwaukee	30	38	441	11 1/2
Section Ouest				
Arizona	41	28	594	—
San Francisco	40	30	571	1 1/2
Colorado	32	32	508	6
Los Angeles	32	35	478	8
San Diego	28	38	424	11 1/2

LIGUE AMÉRICAINE

Aujourd'hui  
New York (O Hernandez 7-6)  
à Tampa Bay (Witt 3-3), 19h05  
Cleveland (Gooden 2-2)  
à Toronto (Escobar 6-4), 19h05  
Boston (Portugal 3-6)  
à Baltimore (Ponson 7-4), 19h35  
Minnesota (Hawkins 3-7)  
à Chicago (Parque 7-5), 20h05  
Detroit (Weaver 6-3)  
à Kansas City (Rosado 4-6), 20h05  
Oakland (Rogers 4-2)  
au Texas (Sele 7-5), 20h35  
Anaheim (Sparks 2-5)  
à Seattle (Garza 8-3), 22h05

CLASSEMENT

Section Est	G P		Moy.	Diff.
	G	P		
New York	39	28	582	—
Boston	39	29	574	1/2
Toronto	33	37	471	7 1/2
Baltimore	31	37	456	8 1/2
Tampa Bay	28	40	412	11 1/2
Section Centrale				
Cleveland	45	21	682	—
Chicago	33	33	500	12
Detroit	29	40	420	17 1/2
Kansas City	27	39	409	18
Minnesota	25	42	373	20 1/2
Section Ouest				
Texas	39	29	574	—
Oakland	35	33	515	4
Seattle	35	33	515	4
Anaheim	30	38	441	9

EN BREF

### La TV accusée

Paris (AFP) — L'ancien coureur et directeur sportif français Raphaël Géminiani accuse les parrains et la télévision d'être à l'origine d'une course à l'image de marque qui aurait généré le dopage dans le cyclisme. Faisant l'apologie des anciens commanditaires qui, selon lui, «procuraient surtout des moyens pour que des jeunes puissent s'exprimer», l'ancien grimpeur affirme que «la catastrophe, ce fut la télévision». «Résultat, il fallait montrer le maillot, c'est-à-dire faire de la publicité», note «Gem». «Aujourd'hui, il y a plus de 100 heures de direct sur un tour. Au prix de la seconde de pub à la télévision, inutile de préciser que les sponsors ne cherchent qu'une chose, passer à la télé, au travers des maillots de leurs champions, qu'ils paient des fortunes, explique l'ancien champion. Moi, je dis aux sponsors vous faites fausse route, arrêtez la casse!» affirme Raphaël Géminiani.

### Le Pakistan se venge

Karachi (AFP) — Les supporters de l'équipe du Pakistan de cricket, furieux et déçus après la défaite de leur équipe en finale de la Coupe du monde face à l'Australie, ont brûlé l'effigie du capitaine de la sélection nationale Wasim Akram, hier, à Karachi. Dans tout le pays, des jeunes ont aussi brûlé des pneus de voiture et lancé des pierres sur des véhicules en circulation. Certains supporters se sont évanouis ou ont pleuré à chaudes larmes devant leur téléviseur. Selon les journaux, un vieux monsieur a succombé à une crise cardiaque en voyant ses idoles perdre par le score le plus bas d'une finale mondiale: 132 «runs». Un homme de 35 ans a été arrêté par la police pour avoir frappé et menacé de mort son frère qui a eu le tort de prénommer son fils... Wasim Akram après la victoire du Pakistan sur la Nouvelle-Zélande la semaine dernière.

## Retour au jeu émouvant



REUTERS

ANDRES GALARAGA des Braves d'Atlanta a affirmé hier avoir presque remporté sa lutte contre le cancer. Le joueur de premier but de 38 ans a fait savoir que la radiothérapie a détruit 98 % de la tumeur qui exerçait de la pression contre la troisième vertèbre de sa colonne vertébrale. Il s'attend donc à faire un retour au jeu dès la saison prochaine.

Fernando Seguignol chez les Expos

## Une présence intimidante

RICHARD MILO PRESSE CANADIENNE

Atlanta — Fernando Seguignol a rejoint les Expos et ce n'est pas trop tôt. Ils ont grand besoin de lui en l'absence de Rondell White et on risquait de nuire à son développement en le laissant dans le AAA.

Demain, il aurait été trop tard. Il est sur une lancée. C'est un des meilleurs frappeurs de la Ligue internationale. Sa confiance est à la hausse.

Seguignol, un athlète de six pieds cinq pouces, a réussi 30 coups de plus d'un but avec les Lynx d'Ottawa: 14 circuits, 13 doubles, trois triples. Il a produit 53 points. Il occupe le troisième rang dans la Ligue internationale pour les points produits et le cinquième rang pour les circuits.

La marche est haute entre le AAA et les ligues majeures mais Seguignol a la grandeur pour être à la hauteur. «Sa présence est intimidante dans le cercle d'attente», dit Rondell White.

Seguignol est un frappeur ambidextre, ce qui est rare pour un joueur de sa taille. Il peut évoluer au premier but et au champ extérieur.

«Il jouera à chaque jour, dit Felipe Alou. À la suite de la perte de Rondell White, on a besoin d'un gros gars comme lui.» En effet, son rappel vient à point. Les Expos présentent une fiche de 1-5 depuis la perte de White, qui soigne une elongation musculaire à la

cuisse droite. Ils n'ont réussi aucun circuit à leurs cinq derniers matchs.

Shane Andrews, quatre coups sûrs à ses 35 dernières présences, est plongé dans un profond sommeil et Vladimir Guerrero donne des signes de fatigue. «Guerrero traîne de la patte, dit Alou. Il n'a pas pris part à l'exercice au bâton [dimanche] mais en dépit de cela, il ne s'élançait pas bien.»

Seguignol n'a que 24 ans. Il s'est trempé les pieds dans les ligues majeures l'an dernier quand il a été rappelé par les Expos le 4 septembre. Il a conservé une moyenne de .262 en 42 présences. Six de ses 11 coups sûrs ont été des coups de plus d'un but. Il a frappé quatre doubles et deux circuits. Il couronnait ainsi une brillante saison. En 1998, il a totalisé 35 circuits: 25 avec Harrisburg dans le AA, six avec Ottawa dans le AAA et deux avec les Expos.

Mais Seguignol est souvent retiré au bâton. C'est un problème qu'il n'a pas encore réussi à solutionner. Il a été retiré au bâton une fois sur trois avec les Lynx. A cause de son grand élan, il a de la difficulté à frapper les balles cassantes.

De toute façon, ce n'est pas encore cette année que les Expos vont remporter le championnat. Après 65 matchs, ils présentent la même fiche que l'an dernier (26-39) quand ils ont subi 97 défaites.

Aussi bien bâtir pour l'avenir...

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

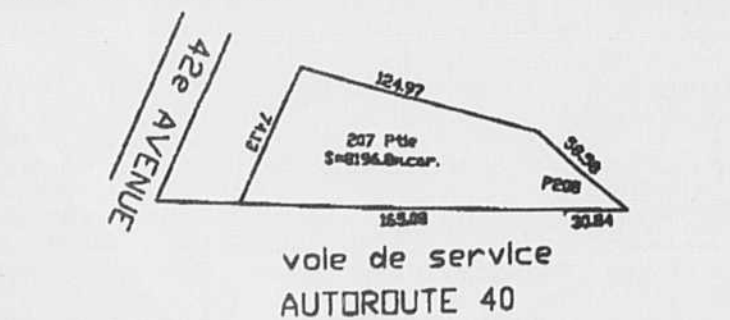
Sur Internet:  
www.offres.ledevoir.com

Suite des avis de la page B 4

Transports Québec Québec

APPEL D'OFFRES: Vente par voie de soumissions publiques

Dossier N° 9-77-00477-9  
Un terrain vacant d'une superficie de 8 196,8 mètres carrés portant le numéro de lots 207 pie et 208 pie, du cadastre officiel de la paroisse de Pointe-aux-Trembles, situés dans la municipalité de la ville de Montréal.



Valeur estimée: 88 200,00 \$  
Toute offre, pour être valide, doit être présentée sur le formulaire de soumission compris dans le dossier d'appel d'offres. On peut obtenir ce dossier, en indiquant son numéro, au coût de 15,00 \$, ce montant, qui inclut les taxes et qui n'est pas remboursable, est payable en espèces ou encore par chèque ou par mandat-poste à l'ordre du Ministre des Finances.

Pour se procurer le dossier, s'adresser à: Ministère des Transports du Québec, Direction de l'île-de-Montréal, 800, Place Victoria, 13e étage, C.P. 395, Montréal (Québec) H4Z 1J2 au numéro de téléphone suivant: (514) 873-7781, à l'attention de madame Brigitte Pâquet.

L'ouverture des soumissions aura lieu au cours d'une assemblée publique tenue le 7 juillet 1999, à 14 h, à l'adresse indiquée précédemment.

Le ministre des Transports se réserve le droit d'annuler le présent appel d'offres en tout temps avant l'adjudication et ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre, André Trudeau

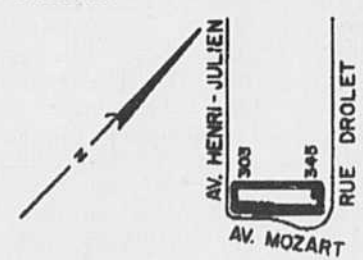
Avis public

### Ville de Montréal

#### Service du greffe Étude d'un programme de développement

(303, 335 et 345, avenue Mozart à l'angle de la rue Drolet)

La boulangerie Motta sollicite l'autorisation de la Ville de Montréal pour l'occupation du bâtiment situé aux 303 à 345, avenue Mozart à l'angle de la rue Drolet, tel qu'illustré sur le croquis ci-dessous.



Les principales caractéristiques consistent à:

- autoriser l'occupation d'une partie de la boulangerie à des fins de restaurant représentant une superficie de 39,9 m<sup>2</sup> et une capacité de 20 places;
- réduire la superficie du café-terrasse de 49,7 m<sup>2</sup> à 19,9 m<sup>2</sup>;

réduire la superficie actuelle des enseignes.

Ce projet déroge à la réglementation municipale quant à l'usage prescrit et à la superficie maximale d'une enseigne autorisée pour l'établissement.

Conformément au Règlement sur la procédure d'approbation de projets de construction, de modification et d'occupation et sur la Commission Jacques-Viger (R.R.V.M., c. P-7), toute personne intéressée peut transmettre par écrit ses commentaires sur le projet, en mentionnant le numéro de référence S990489018, au plus tard le 26 juillet 1999, à l'attention du greffier, bureau R-113A, hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est, Montréal H2Y 1C6.

Un document d'information peut être consulté aux bureaux Accès Montréal Ville-Marie, 275, rue Notre-Dame Est (872-6395) et Rosemont/Petite Patrie 6100, 9<sup>e</sup> Avenue, (872-6386). Pour plus d'information, veuillez communiquer avec le Service du développement économique et urbain au 872-5985.

Montréal, le 22 juin 1999

Le greffier,  
M<sup>re</sup> Léon Laberge

## Vous déménagez?

Pour retrouver **Le Devoir** à votre porte dès la première journée, signalez-nous votre changement d'adresse le plus tôt possible.

LE DEVOIR

Téléphonez dès maintenant au

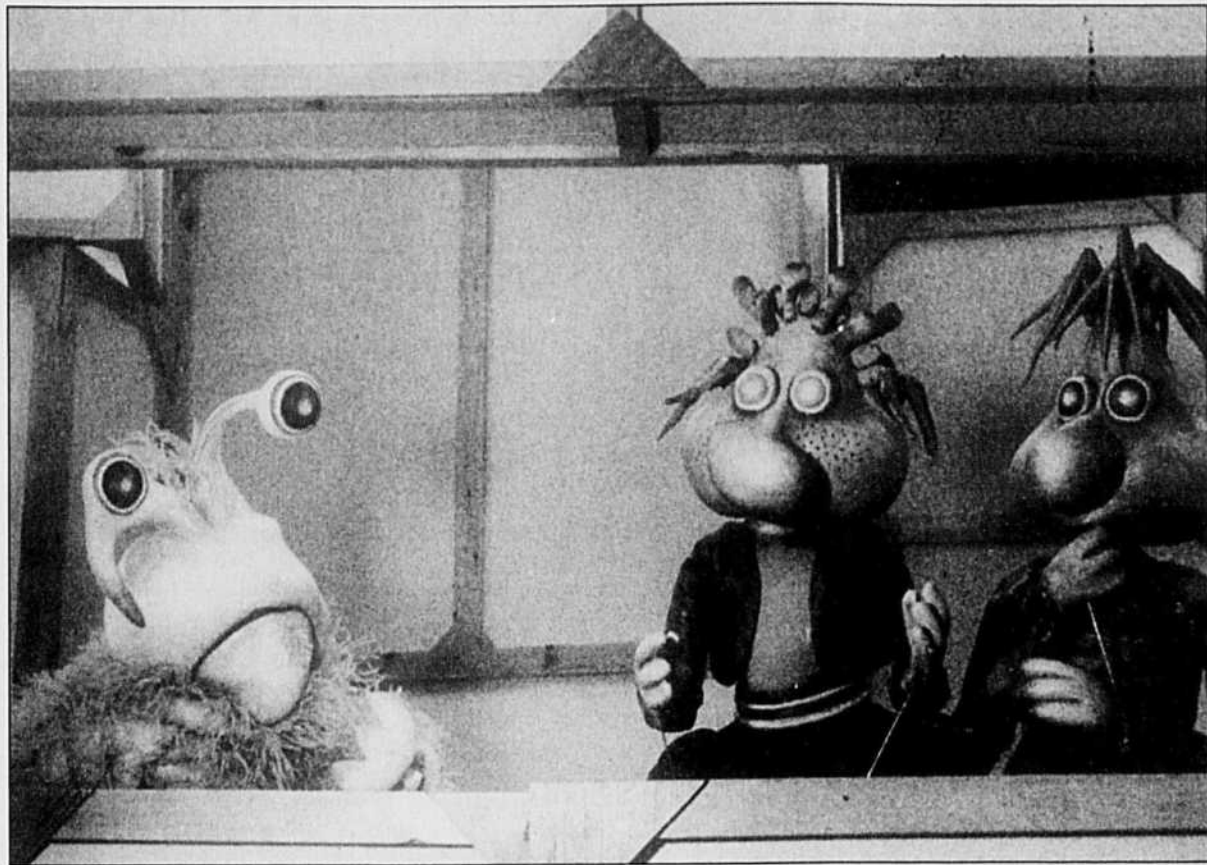
(514) 985-3355 • 1-800-463-7559

• CULTURE •

# Le TNM des petits fait des efforts pour les pré-adolescents

## La Maison Théâtre dévoile sa nouvelle saison

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR



MARIE MARTEL

La première pièce de l'an 2000 à la Maison Théâtre ramène une pièce du répertoire, Charles Sicotte, du Théâtre de l'Avant-pays.

C'est maintenant au tour de la Maison Théâtre, le TNM des petits (et des moyens), de dévoiler sa prochaine programmation. La saison 1999-2000 comprendra huit spectacles, dont deux créations et pas moins de quatre pièces destinées aux enfants de huit ans et plus. Un volet international permettra de découvrir deux productions italiennes. Un autre volet d'initiation, la Maison Théâtre Buissonnière, offrira un spectacle de la compagnie de danse O Vertigo.

On reprend, dans l'ordre. D'abord la programmation normale. La saison ouvre en octobre avec *Le Jardin de Babel*, de Marie-Louise Gay (*Bonne Fête Willy, Qui a peur de Loulou*). La dernière création pour marionnettes du Théâtre de l'Œil s'adresse aux enfants de quatre à neuf ans. Le deuxième spectacle propose un autre texte de Jean-Frédéric Messier, *Partie de quilles chez la Reine de Cœur*, pour les six à dix ans. L'auteur a succédé d'*Un éléphant dans le cœur* s'est librement inspiré de l'univers de Lewis Carroll pour cette nouvelle création du Théâtre des confettis. En novembre, la salle du Quartier latin présente son premier texte pour pré-adolescents (huit à 13 ans), la reprise de *L'Arche de Noémie*, de Jasmine Dubé (*Le Bain, La Bonne Femme...*), traitant précisément du passage de l'enfance à l'âge adulte. La première tranche de la saison, avant la pause de Noël, propose *Le Violoniste* (4 à 9 ans), des marionnettes du Théâtre de Sable.

La première pièce de l'an 2000, en février, ramène une pièce du répertoire, *Charles Sicotte*, du Théâtre de l'Avant-pays. La production pour les quatre à huit ans a remporté un grand succès à la Maison Théâtre, en 1990. Le reste de la saison est consacré aux plus vieux. Le Carrousel prend le relais en mars, pour trois soirs seulement, avec *L'Auto-route* de Dominik Parenteau-Lebœuf, destinée aux neuf à douze

ans. Vient ensuite *Déséquilibre — Le Défi* (12 ans et plus), du DynamO Théâtre, un spectacle très danse-théâtre qui a déjà fait le tour du monde. Finalement, en mai, la Maison Théâtre clôt sa saison avec *Mathieu trop court, François trop long*, (huit à douze ans), de Jean-Rock Gaudreault.

### Volet international

Le volet international occupera deux semaines en avril. Le Teatro Gioco Vita, qui a cassé la braque il y a deux ans avec *Pescetopococrocodile*, revient avec une toute nouvelle création destinée aux quatre à huit ans, *Les Amis de Loulou*, proposant trois petites histoires d'animaux-bébés. Une autre troupe italienne, le Teatro delle Briciole, qui a frappé fort cette

année avec *La Poupée dans la poche*, revient du 21 au 30 avril avec *L'Attrape-souris*.

Plus tôt, en février, pendant une semaine, dans le cadre de l'activité La Maison Théâtre Buissonnière, propose de la danse, avec des extraits de *Chagall, La Bête, En Dedans* et *La Vie qui bat*, de la chorégraphe Ginette Laurin, fondatrice de la compagnie O Vertigo. Ce spectacle d'initiation à la danse contemporaine est destiné aux six à douze ans.

Par ailleurs, la Maison Théâtre offrira encore une gamme étendue d'activités connexes, par exemple deux expositions sur la marionnette (une en octobre, une en février), des rencontres avec des auteurs jeune public, des programmes de formation destinés aux enseignants, des

ateliers de préparations ou de prolongement des spectacles. Et puis la saison prochaine, les Rencontres du lundi, avec des artisans et des artistes du milieu du théâtre jeunesse, seront ouverts au public.

La Maison Théâtre existe depuis 15 ans. L'an dernier, elle a établi un nouveau record de fréquentation en attirant 64 000 spectateurs, petits, moyens et grands.

Une nouvelle activité est d'ailleurs ouverte aux abonnés cette année, «La Parole aux enfants», une série de trois rendez-vous qui permettront aux jeunes participants de se prononcer sur différents sujets d'actualité, dans le cadre de la prochaine Année internationale des droits de l'enfance. Pour information: (514) 288-7211.

### Projet de politique gouvernementale

## Les groupes de défense du patrimoine s'organisent

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

sont pas arrêtées. C'est encore jeune comme procédure. Il est donc important de bien arrêter nos propres positions, très englobantes.»

La réaction commence à s'organiser devant l'intention de Québec de se doter d'une Politique du patrimoine d'ici l'an prochain. La Table de concertation du forum québécois du patrimoine va faire circuler un Projet de déclaration afin de réaffirmer que la protection de ce secteur doit être conçue dans une large perspective, prenant en compte le bâti, les archives mais aussi la ville et le paysage.

Le projet de déclaration a été mis en branle vendredi soir dernier, par une quinzaine de représentants de la Table de concertation, réunis au Marché Maisonneuve de Montréal. Une fois rédigé, le Projet de déclaration sera envoyé à plusieurs centaines de personnes et d'organismes intéressés par la défense du patrimoine. A l'automne, une rencontre devrait officiellement adopter une déclaration commune, afin de faire pression sur le gouvernement.

«Pour nous le patrimoine est un continuum porteur de mémoire, un continuum qui englobe autant les gens que les objets, les villes ou les paysages», dit Dinu Bumbu, du groupe de pression Héritage Montréal, membre de la Table de concertation. «C'est le continuum sur lequel nous proposons de travailler, celui du savoir au territoire. Nous sommes bien heureux de l'intention du gouvernement d'agir dans ce dossier. C'est bon signe. Mais pour l'instant, les intentions du gouvernement ne

La ministre de la Culture et des Communications Agnès Maltais vient de mandater Roland Arpin pour présider un groupe-conseil chargé d'élaborer une politique patrimoniale. Le directeur du Musée de la Civilisation a affirmé au *Devoir* la semaine dernière qu'il entendait se consacrer à l'élaboration d'une balise d'intervention concentrée sur les secteurs culturels (archives, collections muséales, biens culturels, etc.). «Il ne faut pas faire une tarte à la crème», disait le président Arpin. [...] J'ai plutôt proposé à la ministre de parler du patrimoine culturel, de façon à éviter l'écartèlement faisant que tout devient patrimonial, comme tout peut être culturel.»

Au contraire, bien des spécialistes et des militants du milieu souhaitent voir définir une politique aussi large que possible. En novembre dernier, un groupe de réflexion composé d'une dizaine d'acteurs-clés, représentant aussi bien le patrimoine bâti que le paysage ou le secteur muséal, recommandait d'ailleurs au gouvernement du Québec d'élargir la définition du patrimoine et d'élaborer une politique générale ne relevant pas seulement du ministère de la Culture. Le rapport final du groupe avait été acheminé au bureau du premier ministre Lucien Bouchard de même qu'aux chefs des deux partis de l'opposition à l'Assemblée nationale, et non au seul ministère de la Culture.

## L'écrivain Stephen King va subir une nouvelle opération

Washington (AFP) — L'écrivain américain Stephen King se trouvait hier dans un état sérieux et stationnaire dans un hôpital de Lewiston (Maine) et devait subir une nouvelle opération chirurgicale dans la journée, après l'accident dont il a été victime samedi, a indiqué un porte-parole de l'hôpital Central Maine.

Il est conscient et «va plutôt bien. Il doit subir une intervention de la hanche et de la jambe», a précisé Ran-

dall Dustin. Le «maître de l'horreur» avait été grièvement blessé après avoir été renversé par une camionnette alors qu'il marchait sur le bas-côté de la route, à proximité de son domicile de Lovell.

Stephen King souffre d'un collapsus pulmonaire et de plusieurs fractures à la jambe droite et à la hanche. Il pourrait également subir une opération du bassin plus tard dans la semaine, a ajouté le porte-parole.

www.onf.ca/erreur\_boreale

Prix Jutra du meilleur documentaire

# L'Erreur boreale

Un documentaire choc de Richard Desjardins et Robert Monderie

À Radio-Canada ce soir, 21 h à Coup d'oeil

Une production de l'ACPAV en coproduction avec l'Office national du film du Canada

• À LA TÉLÉVISION •

	CANAUX	16h30	17h00	17h30	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30
RC	2 (2) 4 (3)	Aladdin	Watatatow	Lingo	Ce soir	La Tête de l'emploi	Jardin d'aujourd'hui	Orgueil et Préjugés (1/5)	Coup d'oeil / L'Erreur boreale				Le Téléjournal/Le Point	Les Nouvelles du sport	Cinéma / LE PERE ADOPTIF (4) avec William Hurt (23:28)	
TVA	4 (5) 6 (7) 8 (9) 10 (11) 13 (40)	Sunset Beach (16:00)	Le Grand Jeu / Jean-Michel Dufaux, Sylvain Massé	Le TVA	Scènes de rue / Michel Rivard, Tea Party	Un monde de chiens	Bec et Musée / Jean-Pierre Ferland	Ally McBeal	Les Grands Procès II / L'Affaire Mesrine	Le TVA	Terre 2				TVA Sports / Loteries (23:49) / Pub (23:56)	
TQS	15 (17) 24 (30) 46	...les découvreurs	Teletubbies	SOS bout du monde	Le Monde merveilleux de Disney	Montagne	Zone X	Le Tour des mondes	Cinéma / COUPS DE FEU SUR BROADWAY (3) avec John Cusack, Dianne Wiest				C'est mon histoire (22:46)	En pleine nature (23:39)		
RDI	2 (3) 4 (16) 30 (35) 49	Les Simpson	Le Grand Journal	Pas de vacances pour les idoles	Les Indices pensables	Partis pour l'été / Paolo Noël	Catastrophes	Cinéma / BON APPÉTIT MAMAN (4) avec Steve Buscemi, Ned Beatty	Pas de vacances pour les idoles	Le Grand Journal	110%			Cinéma / FAUTES DE PREUVE (4)		
TV5		Le Journal FR2	Aujourd'hui	Euronews	Capital Actions	Le Monde ce soir	Le Champagne - SOS: fromage	Le Journal RDI	RDI à l'écoute	Le Canada aujourd'hui						
D		Des chiffres...	Journal suisse	Pyramide	Voilà Paris	Bons Baisers...	Journal FR2	Ça se discute / Moines, cosmonautes, prisonniers...	Temps présent	Journal belge	Le Cercle					
V		...de fer (16:00)	Bonanza	Contact Animal	Histoires d'aventures/Klondike	Trésors / Hérode le Grand	Biographies / Isaac Newton	Carnets de vol / Combat anti-g	Bonanza							
MP		Sortie gale	La Vie en vrac	Combat... chefs	Les Copines...	Tango / ...vivre dangereusement	Cinéma / QUI A PEUR DU GRAND MÉCHANT LOUP? (5)	Table ronde	Chicago Hope							
MX		M'as-tu vu? / Clip (13:30)	Watt	Interfax	Clip	Platine	Clip	Parodies...	M'as-tu vu?	Beavis &...	La Courbe	Interfax	Clip			
CF		MusiMax Collection (13:30)	Rythmes du monde	Ed Sullivan	Pop up vidéo	Musicographie / Beatles Wives 1	Clips thématiques / Années 70	Motown Live	Musicographie / Beatles Wives 1							
TTF		Les Intrépides	Les Aventures de Sinbad	Chair de poule	Premières Fois											
RDS		Les Zinzins...	Scoobidou	2 Stupid Dogs	Ned... triton	Famille Addam	Les Graffitos	Les Zinzins...	Ned... triton	2 Stupid Dogs	Les Simpson	Famille Addam	Les Graffitos	South Park	Les Simpson	Animania
6		Festival des célébrités sportives	Nage synchronisée	Sports 30 Mag									Sports 30 Mag	Sports 30	Oc Courses	
4		Wildlife Tales	Jonovision	The Simpsons	Newsday								National / CBC News	National Update	News	
8 (13)		Oprah (16:00)	Home Improv.	Drew Carey	News	Wheel of...	Jeopardy	Home Improvement	The P.J.'s	Spin City	Sports Night	The City	CTV News			
12		Young... (16:00)	Hollywood Sq.	Seinfeld	Pulse	Access H.	Conrad Bloom	Just Shoot Me	It's Like...	Will & Grace						
24		Noddy	One on One...	Ready or Not	Global News	First Nat. News	Addams Family	Bob & Margaret	Dharma & Greg	Family Guy	South Park	PSI Factor				
8		Rosie... (16:00)	News		ABC News	Wheel of...	Jeopardy	Home Improvement	The Hughleys	Spin City	Sports Night	NYPD Blue	News	Nightline (23:35)		
13		Montel... (16:00)				Friends	E.T.						News/Access			
22		The Nanny	The Simpsons	M*A*S*H		M*A*S*H	Frasier									
3		Rosie... (16:00)	Seinfeld	Friends	News	CBS News	Wheel of...	Jeopardy	Jag	60 Minutes II	Jag	News		The Late Show (23:35)		
8		Oprah (16:00)	News	Real TV	News	NBC News	Jeopardy	Wheel of...	3rd Rock from the Sun	NewsRadio	Just Shoot me	Will and Grace	Dateline NBC			
5		Hollywood Sq.	Oprah													
10		Rosie... (16:00)	Live at Five	Extra!												
33		Wishbone	Bill Nye	World News	NewsHour	Nightly Bus.	Venturing	Nova / Hunt for Alien Worlds	Frontline / Pop	P.O.V. / In my Corner	Cinéma / THE FRONT PAGE (4)					
57		Zoom	Bill Nye	BBC News	Nightly Bus.	NewsHour	Masterpiece Theatre / The Woman in White	Berkeley Square								
MM		VideoF. (12:00)	MuchMegaHits	OnDemand	Pop up Video	Spotlight / REM	RapCity	MuchAXStv	The NewMusic	Pop up Video	Classic...	MuchMegaHits	Spotlight / REM			
TSN		WWF Raw is War (16:00)		Off the Record	Sportsdesk	Baseball / Indiens - Blue Jays							Off the Record	Sportsdesk		

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

## NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

### ÇA SE DISCUTE

Ce magazine français propose une réflexion autour de la notion d'«enfermement», en rencontrant des religieux cloîtrés, des ex-détenus, des gens qui ont été pris en otage, etc. Un propos original.

TV5, 19h30

### ORGUEIL ET PRÉJUGÉS

En reprise une excellente série britannique adaptée de l'œuvre de Jane Austen. Premier de cinq épisodes.

Radio-Canada, 20h

### COUP D'OEIL/L'ERREUR BOREALE

Le célèbre film de Richard Desjardins sur la forêt boréale est repris à Radio-Canada mais en version écourtée de 60 minutes.

Radio-Canada, 21h

### LES GRANDS PROCÈS

Reprise de *L'Affaire Mesrine*, l'histoire du célèbre criminel avec Serge Dupire dans le rôle de Mesrine.

TVA, 21h

### COUPS DE FEU SUR BROADWAY

Dans le New York des années 20 la «petite musique» de Woody Allen charme toujours, même si on ne criait pas au chef-d'œuvre.

Télé-Québec, 21h

LE DEVOIR

# CULTURE

Conflit entre les musiciens et Luc Plamondon



ARCHIVES LE DEVOIR

La ministre de la Culture et des Communications, Agnès Maltais, se retrouve au milieu d'une controverse dans le litige qui oppose Luc Plamondon à la Guilde des musiciens.

## Agnès Maltais se retrouve dans la ligne de tir de la Guilde des musiciens

MARTIN BILODEAU  
LE DEVOIR

«Ce serait une catastrophe pour le monde du spectacle s'il fallait céder aux demandes de Subirana». C'est à cette phrase-choc, attribuée à la ministre de la Culture et des Communications Agnès Maltais et rapportée par Luc Plamondon dans une récente entrevue à *La Presse*, que le président de la Guilde des musiciens du Canada Emile Subirana a mordu. Une nouvelle offensive contre le créateur du spectacle musical *Notre-Dame de Paris*, et qui vise en grande partie la ministre, n'a pas tardé à se matérialiser, cette fois sous la forme d'une lettre envoyée hier matin aux médias, dans laquelle Subirana se demande si Agnès Maltais veut «faire partie du problème ou faire partie de la solution».

Il n'en fallait pas plus pour qu'Agnès Maltais morde à son tour et demande à s'expliquer aux médias pour affirmer que ses paroles adressées en privé à Luc Plamondon — ainsi que sa position sur le litige qui l'oppose à la Guilde — étaient plus modulées: «Je n'ai pas dit ça en une phrase», se souvient la ministre, qui en appelle au tempérament fougueux de Luc Plamondon pour justifier la véhémence du souvenir qu'il a gardé de leur tête-à-tête.

Qu'à cela ne tienne, la bataille continue et Maltais est désormais dans la ligne de tir de la Guilde: «Voilà que la responsable de la formation des artistes au Québec, une personne de qui dépend la santé et la vigueur du secteur culturel, vient rassurer un homme qui a exploité les musiciens avec son *Notre-Dame de Paris* et dont le geste a été condamné par des centaines de milliers de musiciens du monde entier», siffle Emile Subirana.

«La possibilité d'employer des bandes sonores pré-enregistrées pour les spectacles est maintenant irréversible et relève dans certains cas d'un

choix artistique», rétorque la ministre, qui voit la nouvelle donne musicale s'ouvrir sur d'autres sentiers tout aussi profitables pour les musiciens. Elle rappelle entre autres que l'Orchestre symphonique de Québec (dont les musiciens sont membres de la Guilde) a enregistré la bande sonore de *Jean Sans nom*, spectacle musical du tandem Robert Charlebois-Robert Lepage, qui a été joué en France récemment (où il a été un échec, d'ailleurs), mettant face à ses contradictions Emile Subirana, qui déplore le fait que les musiciens d'ici n'aient pas bénéficié des retombées de *Notre-Dame de Paris*, dont la bande sonore a été enregistrée en France avec des musiciens italiens.

«Quel serait l'impact sur nos artistes qui circulent dans le monde?», demande la ministre, inquiète par l'éventualité de légiférer pour ensuite voir les frontières imperméabiliser le talent. Or, la Guilde vient d'adopter une résolution invitant la ministre à modifier la loi sur le statut de l'artiste.

Cela dit, la ministre, qui suit de près ces dossiers chauds, n'entend pas commenter les litiges en cours, celui concernant *Notre-Dame de Paris* comme celui impliquant le Festival international de jazz de Montréal.

Rappelons au sujet de ce dernier que le 10 juin dernier, une injonction a été imposée à la Guilde des musiciens et à son président Emile Subirana pour que soit mis un terme à l'appel au boycottage du FIJM, appel adressé à tous les musiciens du Canada. Le conflit qui oppose la Guilde et le FIJM touche essentiellement les cotisations syndicales que le FIJM refuse de prélever sur les chèques adressés aux musiciens, sous prétexte que son rôle est celui d'un diffuseur, et non d'un producteur.

La Guilde prétend pour sa part que le festival produit les spectacles et se doit de prélever et de lui verser les cotisations de ses membres.

## Motion International produira une série 3D

PRESSE CANADIENNE

Motion International a entrepris la production de la première série d'animation 3D au Québec, *Xcalibur*.

Motion International, un producteur indépendant mieux connu sous le nom de Groupe Coscient, s'est associé avec les producteurs français Elipse Animation, une filiale de Canal+, et Gribouille, pour la réalisation de ce projet de 15 millions. Son apport est de huit millions.

Le projet fait également appel à 25 étudiants qui bénéficieront d'une formation en milieu de travail. Le programme de formation est supervisé par le Collège Crack, une institution d'enseignement de Trois-Rivières spécialisée dans les technologies de l'information. Le programme bénéficiera d'une subvention de 300 000 \$ d'Emploi-Québec.

La série *Xcalibur*, qui comptera 26 épisodes de 30 minutes, raconte l'his-

toire de Djana, la fille du chevalier Erwann, qui tentera de sauver le royaume des esprits maléfiques grâce à l'épée magique Xcalibur. Il s'agit d'un univers créé par le bédéiste français Philippe Druillet, auteur notamment de *Lone Sloane* et de *Métal Hurlant*.

«Sur le marché international, il commence à y avoir une demande pour le 3D», a déclaré M. André Bélanger, président de l'unité Animation et jeunesse de Motion International, en conférence de presse hier.

«Les adolescents et les jeunes adultes s'intéressent au style 3D», a-t-il ajouté.

Il ne s'agit pas du style en trois dimensions qu'on peut voir au cinéma, avec des lunettes spéciales. Il s'agit plutôt d'une technique qui fait appel aux volumes, et donc au sens de la profondeur. Une fois qu'un environnement est créé, on peut y déplacer les personnages, a indiqué M. Bélanger. On peut aussi mouvoir le personnage, le faire voir de dos, de face, de côté.

Un autre revers pour la société d'État

## Le CRTC refuse le projet Info-Radio présenté par Radio-Canada

### CKVL hérite de la dernière fréquence de la radio AM à Montréal

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Le CRTC a décidé hier d'accorder la dernière fréquence de la radio AM à Montréal, le 690, au groupe Métromédia et à CKVL, refusant du même coup le projet Info-Radio présenté par Radio-Canada.

Dans une courte décision où ne sont aucunement discutés les enjeux réels de programmation le CRTC évoque des raisons techniques pour satisfaire CKVL.

«En approuvant les demandes de Métromédia [...] le Conseil a tenu compte principalement des problèmes techniques éprouvés par CKVL et CICQ depuis plusieurs années», écrit le CRTC.

Les organismes journalistiques, comme la Fédération des journalistes et la Fédération des communications FNC/CSN, se sont montrés très déçus, doutant de la capacité de CKVL de véritablement créer une station en information.

Ironie du sort, par cette décision Radio-Canada perd définitivement la fréquence 690 AM, puisque cette fréquence avait en effet été libérée à la suite de la décision de Radio-Canada de transférer la Première Chaîne de la bande AM à la bande FM.

Et le CRTC avait tenu des audiences en février dernier pour savoir comment utiliser le 690 maintenant libre.

A l'occasion de ces audiences Radio-Canada avait présenté le projet Info-Radio, préparé de longue date, un projet de chaîne radiophonique *all-news* 24 heures sur 24, qui aurait diffusé nouvelles et reportages autant au plan régional qu'international.

Mais CKVL avait également présenté un projet de chaîne d'information en continue, essentiellement axé sur la nouvelle locale.

Le Groupe Métromédia, propriétaire de CKVL (mais aussi de CKOI-FM à Verdun, ainsi que de la station anglophone CIQC) avait déjà demandé au CRTC de pouvoir changer la fréquence de CKVL, logé au 850 sur la bande AM à Montréal. La diffusion de CKVL est limitée à 10 000 watts pendant la soirée, la nuit et le matin, ce qui la prive d'un bassin potentiel de 700 000 auditeurs dans la grande région montréalaise (la diffusion est de 50 000 watts le reste de la journée).

Pour améliorer sa diffusion CKVL avait d'abord convoité le 95,1 FM, puis le 690 libéré par Radio-Canada.

#### Trois projets

Lors de l'audience de février le

CRTC avait entendu trois groupes de projets. D'abord celui de Métromédia pour transférer CKVL du 850 au 690 AM et transférer CICQ du 600 au 940 AM, dans les deux cas pour créer un service d'informations locales.

Puis celui de Radio-Canada, qui proposait de créer sur 690 son Info-Radio (c'était d'ailleurs un projet réseau puisque dans une première étape on entendait offrir Info-Radio à Montréal, Québec, Ottawa-Hull et Moncton).

Et le groupe Radio Nord voulait créer sur le 690 et le 940 AM deux stations de musique country.

Dans sa décision le CRTC fait valoir que CKVL et CIQC pourront couvrir plus adéquatement leur territoire «et régler ainsi les problèmes de longue date de réception de leurs signaux».

Le CRTC ajoute que cette meilleure couverture permettra à ces stations «d'améliorer leur situation financière, d'assurer une plus grande diversité des sources d'information à Montréal, et de livrer une meilleure concurrence».

CKVL a promis de créer une salle de nouvelles en embauchant neuf journalistes et en partageant un certain nombre de journalistes avec sa sœur anglophone CIQC, tout en utili-

sant les effectifs de NTR, le réseau radiophonique de La Presse Canadienne. Le CRTC rappelle cette promesse hier mais n'en fait pas de condition de licence.

#### Décus

Le vice-président à la radio française de Radio-Canada, Sylvain Lafrance, se disait «très déçu», d'autant plus que «le CRTC n'a pas fondé sa décision sur les contenus proposés. Pourtant le CRTC n'est pas qu'une agence de réglementation technique».

Mais Sylvain Lafrance refuse de considérer le projet comme terminé et il entend réfléchir aux possibilités de le relancer... y compris en utilisant la fréquence 850 qui sera libérée par CKVL.

La Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) se dit «extrêmement déçue», rappelant que CKVL avait totalement supprimé sa salle des nouvelles en 1991 et «n'a pas trouvé les moyens, en huit ans, de la rebâtir».

«Cette décision, qui suit d'autres décisions du CRTC à l'encontre de Radio-Canada, nous oblige à nous demander si le CRTC ne fait pas désormais preuve d'un parti pris systématique contre la radio et la télévision publiques», écrit la FPJQ.

Spectacles au Théâtre de verdure du parc Lafontaine

## La culture à ciel ouvert

MARTIN BILODEAU  
LE DEVOIR

Le Service de la Culture de la Ville de Montréal dévoilait cette fin de semaine le menu de la 43<sup>e</sup> programmation estivale du Théâtre de Verdure du parc Lafontaine, lequel comporte 46 spectacles gratuits répartis entre le 2 juillet et le 15 août.

Comme toujours, la danse tient le haut du pavé avec la présence de compagnies habituées à se produire à ciel ouvert devant des auditoires composites qui, chaque année, témoignent de l'importance du rendez-vous par leur présence massive et leur enthousiasme renouvelé.

C'est à la très appréciée Margie Gillis que revient l'honneur d'ouvrir la saison danse, du 8 au 10 juillet. La danseuse-chorégraphe présentera des extraits de ses pièces *George, Thrall* et *Loon*. Les Sortilèges (11 juillet), Les Grands Ballets Canadiens (4-8 août), Montréal Danse (10-11 août) et Les Ballets Jazz de Montréal (12-15 août) se produiront également au cours de la saison chaude en faisant alterner les joyaux de leur répertoire et des extraits de primers, ces derniers confirmant la tendance voulant que le Théâtre de Verdure soit devenu une rampe de lancement pour les spectacles en préparation, d'avantage qu'un bilan de la saison qui vient de se terminer.

Le coup d'envoi de la saison sera donné par un spectacle multidisciplinaire du groupe Cirqu'Art qui, les 2 et 3 juillet, accordera ses danses, acrobaties et jongleries, aux chants, djembés et congas de Yoro-Sou. C'est également sur des rythmes

du monde que l'indispensable Vues d'Afrique fête l'été, proposant, du 15 au 18 juillet, des formations du Maroc (Hassan El Hadi), du Sénégal (Baobab), et de l'Afrique de l'Est (Aron Tougba) et des Caraïbes (Eval Manigat).

Du 21 au 24 juillet, l'événement Musiques et traditions du Monde maintiendra la tendance avec ses soirées thématiques regroupant des musiciens d'origines et de cultures diverses (zigane, chinoise, celte, etc.).

Pour sa part, le territoire classique sera exploré par l'Orchestre Métropolitain qui rend hommage à Johann Strauss, fils (4 juillet), et à Gershwin (25 juillet), et la formation de chambre I Musici (20 et 27 juillet), qui nous entretiendra de Schubert et Vivaldi.

On jouera Shakespeare-in-the-Park, comme le veut la tradition de la troupe Repercussion Theatre, qui jouera *A Midsummer Night's Dream* (13 juillet) et *A Comedy of Errors* (14 juillet).

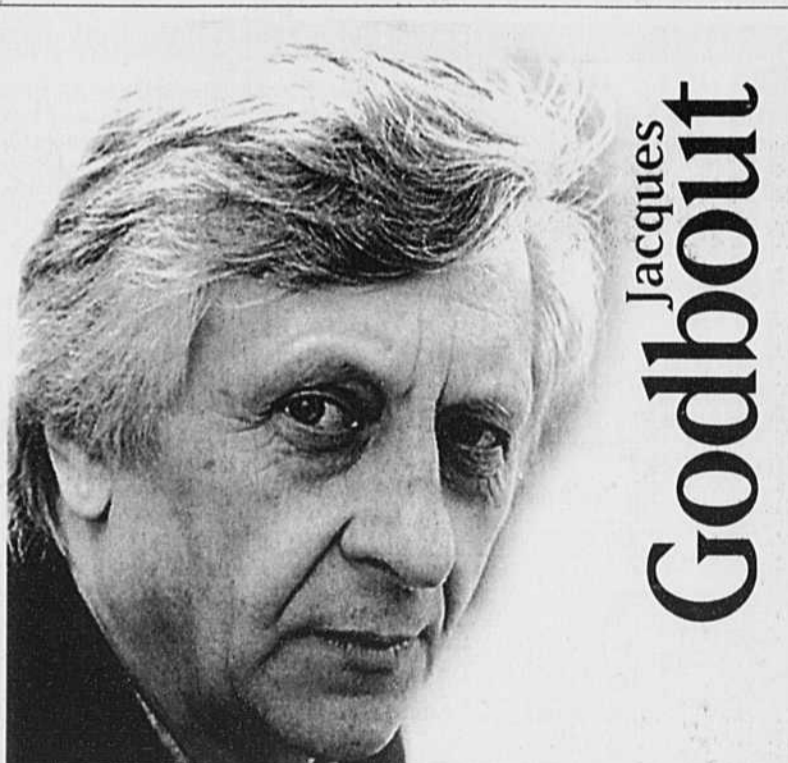
Les unilingues français amateurs du Grand Will se rabatront pour leur part sur la projection en plein air de *Shakespeare et Juliette* (31 juillet), qui clôt un cycle de trois films amorcé deux jours plus tôt par *Le Dîner de Cons* et *Le Violon rouge*.

Si le beau temps se maintient, les dizaines d'autres spectacles de musique, de danse et de théâtre prévus à l'horaire auront lieu comme prévu, tout comme ceux donnés par le Théâtre de la Roulotte qui, du 19 juin au 15 août, se produira dans 30 parcs de la ville. Le Théâtre de Verdure du parc Lafontaine a accueilli 81 000 spectateurs au cours de l'été 1998, et espère en accueillir tout autant cette année.



ARCHIVES LE DEVOIR

La danseuse Margie Gillis inaugurera la saison de danse du Théâtre de Verdure, du 8 au 10 juillet.



Jacques Godbout



«Un roman tordu, certes, mais tordu drôle.»

Réginald Martel  
LA PRESSE

«Un thriller des plus déjantés.»

Alexis Liebaert  
L'ÉVÉNEMENT  
DU JEUDI

Seuil

## Camps D'été

VOUS VOULEZ QUE VOS ENFANTS SOIENT BILINGUES ?

au camp ANGLOFUN ils apprendront  
au camp ANGLOFUN ils s'amuseront!

Pour plus de renseignements Tél.: 1-877-777-7FUN - (450)297-3717 - Fax : (450) 297-3374  
Internet : <http://www.anglofun.qc.ca> Courriel : [anglofun@interlinx.qc.ca](mailto:anglofun@interlinx.qc.ca)

**CAMPS de Jour**

**ARTISTIQUES**

Jazz, funky, chanté-dansé, vidéo, mode et théâtre  
Spectacle à chaque camp  
Tout ce que vous auriez voulu faire à leur âge!

Enfants (à partir de 4 ans) et adolescents  
L'école pour tous!  
**LOUISE LAPIERRE**  
D A N S E  
Au cœur du plateau Mont Royal  
(514) 521-3456  
[montrealmedia.qc.ca/dansel](http://montrealmedia.qc.ca/dansel)

Pour réservation publicitaire, contacter Micheline Ruelland  
au 985-3322